

# SAINT-LÉGER-DES-VIGNES

JANVIER 2025



"Quel que soit l'être de chair et de sang qui vient à la vie,  
s'il a figure d'homme, il porte en lui le droit humain."

Jean Jaurès



# MEILLEURS VOEUX 2025

A TOUS LES LÉOGARTIENS ET LÉOGARTIENNES



## INFORMATIONS MAIRIE

### HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi	8h - 12h / 14h - 17h
Mardi	8h - 12h / 14h - 17h
Mercredi	8h - 12h / 14h - 17h
Jeudi	8h - 12h / 14h - 17h
Vendredi	8h - 12h / 14h - 17h
Samedi	9h - 12h

**TELEPHONE :** 03.86.25.09.76

### MAIL :

accueil@saintlegerdesvignes.fr

### PAGE FACEBOOK :

Mairie de Saint Léger des Vignes

### SITE INTERNET :

www.saintlegerdesvignes.fr

## SOMMAIRE

MOT DU MAIRE .....	2
LE BUDGET DE LA COMMUNE .....	3 & 4
ORGANIGRAMME MUNICIPAL .....	5
ADRESSAGE .....	6
URBANISME .....	6
LES TRAVAUX DURANT L'ANNÉE 2024 .....	7
COMMÉMORATIONS .....	8
CCAS .....	8
ÉTAT CIVIL .....	9
NOS ÉCOLES .....	10 & 11
LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉE THÉRÈSE DESREUMAUX .....	12
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE .....	13 & 14
CENTRE SOCIAL ROBERT BILLOUÉ .....	15 à 17
FRANCE SERVICES .....	18
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL .....	19
ASSOCIATIONS .....	20 à 28
LE MARCHÉ DU P'TIT LÉO .....	29
LA PÉNICHE D'ABORD .....	30
COMMERCES ET ARTISANAT .....	31
COLLECTE DES DÉCHETS : LES BONNES PRATIQUES .....	32
INFORMATIONS UTILES .....	33 & 34
NUMÉROS UTILES .....	35

# MOT DU MAIRE

MADAME, MONSIEUR, CHERS AMIS, CHERS LÉOGARTIENS,

Au moment où vous lisez ces lignes, l'année 2024 s'en est allée, et 2025 fait ses premiers pas.

Que ce soit pour l'une et pour l'autre, les difficultés qui sont celles de nos quotidiens n'ont malheureusement pas disparues. Les sources d'inquiétudes, locales, nationales et internationales sont toujours présentes et perdurent bien malgré nous.

La vie de la commune est, elle aussi, toujours impactée par ces difficultés. Mais, comme vous le faites dans votre vie de tous les jours, les élus essaient de s'adapter à toutes ces contraintes afin de continuer à avancer dans les projets communaux.



Ainsi, malgré des coûts de l'énergie toujours hauts, nous avons pu concrétiser certains investissements qui nous permettent de maîtriser certaines dépenses ou d'améliorer le confort et la sécurité : remplacement d'éclairages TRÈS économes au Centre Fresneau par des équipements économes en électricité, installation d'une VMC et mise aux normes du Système de Sécurité Incendie à l'école élémentaire. Ces chantiers assez coûteux ont été financés par la Commune, la CCSN et le Conseil Départemental. L'État ayant décidé de ne verser aucune subvention d'investissement sur ces projets, alors même que l'Éducation relève de sa compétence. Ce même État qui a rogné nos dotations avec, pour les caisses de la commune, un manque à gagner de près de 100 000 euros cumulés sur 2023 et 2024...

Malgré tout cela, les élus ont choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition, ont limité au strict minimum les augmentations sur certains tarifs (location de salles, eau, assainissement), et sans alourdir la dette.

Le quotidien des élus est aussi de gérer les incivilités du quotidien qui, si elles peuvent sembler mineures, n'en sont pas moins inacceptables et désagréables au quotidien. Je pense notamment au problème récurrent des déchets déposés, ici ou là, par des individus qui se contrefichent du bien vivre ensemble et qui ne respectent pas notre cadre de vie. Cette problématique occupe beaucoup les services techniques qui, fonctionnant encore en effectifs réduits, doivent être sur tous les fronts.

Outre la gestion communale, les élus doivent aussi palier au désengagement de l'État sur des compétences qui ne relèvent que de lui. Il en est ainsi de la santé. L'une des principales préoccupations des français. Nul n'ignore, dans notre Sud Nivernais, les difficultés qu'il peut y avoir à avoir un rdv médical, à accéder aux urgences de l'hôpital. Certes, les solutions miracles n'existent pas. Mais s'entendre répondre par l'ARS que les diverses pénuries en matière de santé seront résolus si nous créons des routes est totalement inouï !

Alors, avec d'autres maires du secteur, nous essayons d'agir : création d'une Maison de Santé dont la construction devrait débuter dans les prochains mois, actions symboliques de sensibilisation et d'interpellation des autorités nationales, contacts avec de futurs médecins pour les inciter à s'installer dans nos communes...

Je terminerai cet édito par des remerciements traditionnels et mérités : l'investissement sans faille des agents de la commune et des bénévoles associatifs, le travail sans relâche des entreprises et artisans locaux. Toutes et tous ont à cœur d'œuvrer à une société où chacun devrait trouver sa place, où chacun devrait pouvoir s'épanouir sans peur du lendemain. Alors un grand merci à toutes ces forces vives.

Vos élus locaux, dont l'action collective et solidaire nous permettra d'avancer et de construire ensemble, continueront à travailler sur les dossiers essentiels pour tous.

Je vous adresse mes meilleurs vœux à vos proches et à vous. Prenez soin de vous et des autres, prenez plaisir à faire vivre notre belle commune !

Bien à vous.

**Christophe FRAGNY**

*Christophe FRAGNY, Justine GUYOT (Decize), Frédéric ROY (CD58), Daniel CAILLOT (Champvert), Christian LEVEL (Devay)*



DÉPARTEMENT DE LA NIEVRE  
COMMUNE DE SAINT-LÉGER-DES-VIGNES  
Arrêté municipal N°107-2024 du 9 octobre 2024 relatif à l'interdiction de tomber malade sur le territoire de la commune de Saint-Léger-des-Vignes



LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-LÉGER-DES-VIGNES

VU le code général des collectivités territoriales,  
VU le Code de la Santé Publique,  
VU les circonstances exceptionnelles liées à la fermeture répétée des services d'urgence de l'hôpital de Decize, et d'ailleurs,  
VU la volonté farouche de protéger les administrés contre tout désagrément en l'absence d'une prise en charge médicale adéquate,  
Considérant que l'état de santé des habitants constitue une priorité absolue,  
Considérant que la fermeture répétée des urgences de l'hôpital met la population en danger et dans l'impossibilité de bénéficier d'une prise en charge médicale rapide et efficace,  
Considérant que la situation actuelle ne laisse d'autre choix que de prendre des mesures préventives exceptionnelles pour éviter tout débordement d'ordre médical,  
Considérant que la fermeture répétée des urgences est contraire au principe constitutionnel d'accès aux soins pour tous,

ARRETE

**ARTICLE 1 : Interdiction absolue de tomber malade ou d'avoir un accident**

À compter de la publication du présent arrêté, il est formellement interdit à tout habitant de la commune de Saint-Léger-des-Vignes de tomber malade, sous peine de ne recevoir aucune prise en charge médicale en maison de la fermeture répétée des services d'urgences. Toute tentative de maladie sera considérée comme une infraction à cet arrêté.

**ARTICLE 2 : Obligation de rester en bonne santé**

Les habitants sont tenus de maintenir une forme physique irréprochable en évitant toute forme de pathologie, qu'elle soit virale, bactérienne ou chronique. Il est recommandé à chacun d'adopter une hygiène de vie exemplaire incluant une consommation journalière de légumes verts, des bains de soleil modérés et une absence totale de stress, particulièrement celui généré par l'État du système de santé local.

**ARTICLE 3 : Conséquence en cas d'infraction**

En cas de manquement à cette obligation sanitaire, il est rappelé que les malades devront assumer la responsabilité de leurs propres symptômes sans recours à une quelconque intervention médicale. Les tentatives désespérées de consultation seront perçues comme une atteinte à la sérénité publique.

**ARTICLE 4 : Dispenses et exemptions**

Seuls sont exemptés de cet arrêté les résidents disposant d'un diplôme en médecine et capables de s'auto-diagnostiquer et s'auto-soigner.

**ARTICLE 5 : Maintien de l'ordre public**

La police municipale est habilitée à effectuer des contrôles aléatoires pour s'assurer de la bonne santé des citoyens. Tout éternuement suspect, toux non justifiée ou tout péage pourra faire l'objet d'une convocation immédiate à une séance de bien-être obligatoire.

**ARTICLE 6 :** Le directeur Générale des Services de la Mairie, les Gardiens de Police Municipale et le Commandant de Brigade de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

À Saint-Léger-des-Vignes le 9 octobre 2024  
Le Maire,  
Christophe FRAGNY

Sur la photo, de gauche à droite :

# LE BUDGET DE LA COMMUNE

L'action publique, y compris communale, implique d'adopter un budget permettant de réaliser les actions de fonctionnement et d'investissement.

C'est l'outil fondamental de la gestion d'une commune, aucune dépense ne pouvant être faite si elle n'est pas inscrite dans le budget. C'est également l'acte de prévision des dépenses et des recettes sur un an. Il participe donc au pilotage des finances locales. Le budget est donc aussi un acte politique et démocratique.

**Le budget de la commune de Saint-Léger-Des-Vignes se compose d'un budget principal et de deux budgets annexes** (assainissement et lotissement de Lazenan).



Chacun de ces budgets est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

Chaque section doit être à l'**équilibre**, c'est-à-dire que les dépenses sont égales aux recettes. Il en est de même pour le budget dans son ensemble :

- **La section de fonctionnement** correspond aux recettes et aux dépenses courantes. Pour les recettes, il s'agit notamment du produit des impôts locaux, des dotations de l'Etat, et des recettes domaine communal. Côté dépenses, ce sont celles habituelles et nécessaires au fonctionnement de la commune (rémunération des employés municipaux, factures d'électricité et autres, de l'achat de services, du paiement des intérêts de la dette, etc...). Pour une collectivité, un budget de fonctionnement ne peut jamais être déficitaire, contrairement à ceux de l'état ;
- **La section d'investissement** sert aux dépenses d'investissement notamment dans les équipements (voirie, bâtiments, véhicules...). Elle est financée par d'éventuelles subventions de l'Etat ou d'autres organismes publics. Elle est aussi alimentée par les recettes non utilisées de la section de fonctionnement, lorsqu'il y en a, et éventuellement les emprunts.  
Le remboursement du capital de la dette est comptabilisé dans la section d'investissement, nécessitant de dégager un excédent à la section de fonctionnement au moins égal à ce remboursement annuel.

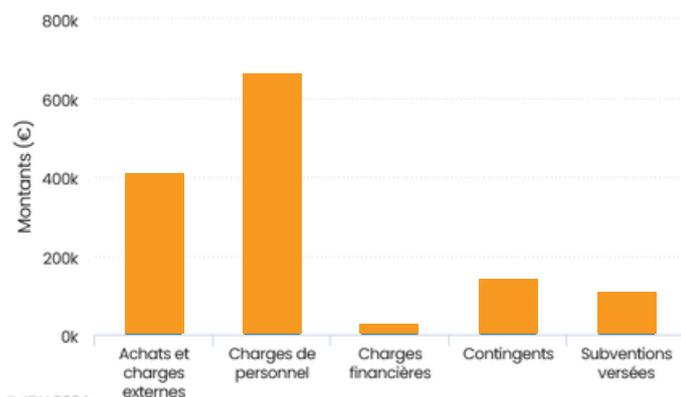
Notre commune n'étant ni pôle de centralité, ni centre bourg, elle ne peut pas prétendre à certaines subventions d'investissement.

## LES CHIFFRES DE 2023 (dernier exercice validé à la parution de ce bulletin) :

### BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT

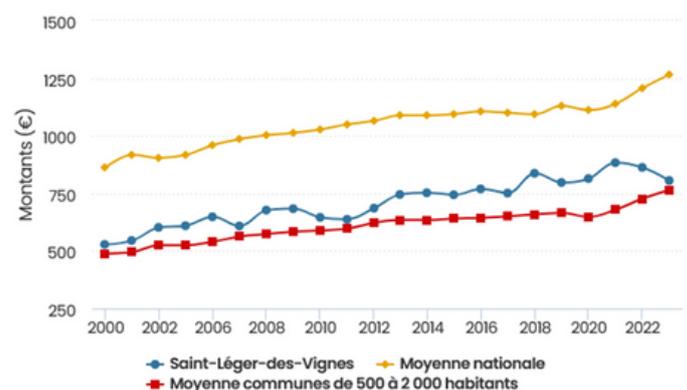
#### Charges de fonctionnement de Saint-Léger-des-Vignes

(Source : Ministère de l'Économie)



#### Charges de fonctionnement de Saint-Léger-des-Vignes

(Source : Ministère de l'Économie)



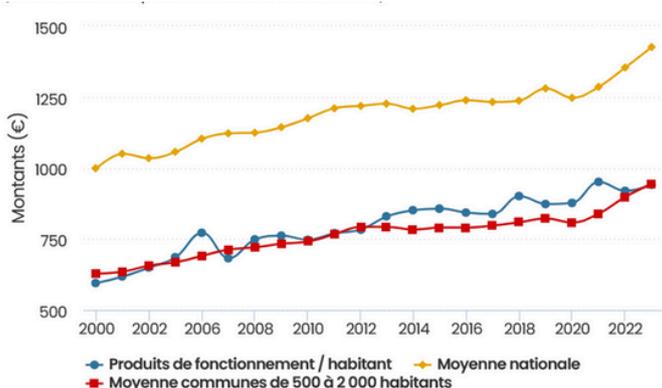
# LE BUDGET DE LA COMMUNE

## Total des dépenses au compte de résultat : 1 498 959,54 € dont :

- Intérêts de la dette : 25 635,34 € ;
- Dépenses de personnel : 722 769,52 € (pour une moyenne de 16 personnes à temps plein) ;
- Dépenses courantes (énergie, assurances, téléphone, entretien du patrimoine...) : 500 300,96 € ;
- Subventions (associations sportives locales, centre social Robert BILLOUE...) : 30 565 € ;
- Participations à divers services (Pompiers, éclairage public, ...) : 143 188,61 €
- Contribution restaurant scolaire et CCAS : 76 500 €

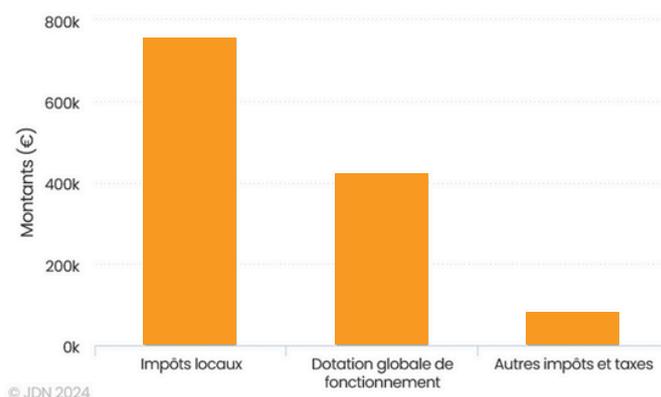
### Produits de fonctionnement par habitant de Saint-Léger-des-Vignes

(Source : Ministère de l'Économie)



### Répartition des produits de fonctionnement de Saint-Léger-des-Vignes

(Source : Ministère de l'Économie)



## Total des recettes au compte de résultat : 1 738 516,95 €

- Impôts locaux : 742 127 € (694 893,34 € en 2022 et 701 503 € en 2024 (montant provisoire)) ;
- Dotations de l'État : 422 063 € (453 114 € en 2022, et 387 228 € en 2024) ;
- Produits des immeubles : 33 426,47 € ;
- Autres recettes (compensations et remboursements divers...) : 540 900,48 €

## Résultat de l'exercice comptable 2023 :

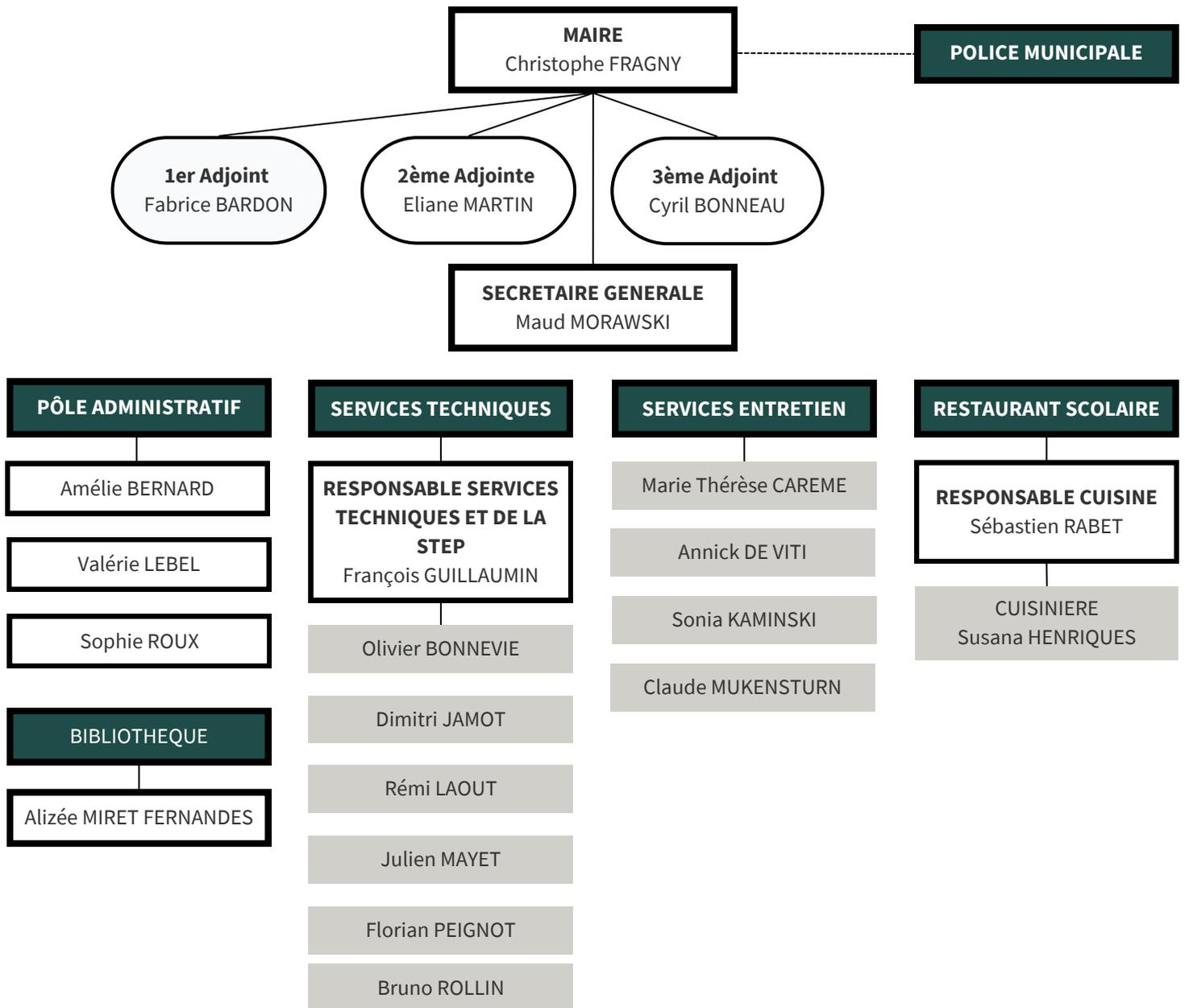
- Excédent comptable au 31/12/2023 : 239 577,41 € ;
- Dépenses liées à l'année 2023 exécutées en 2024 : 30 565 € ;
- Capital de la dette remboursé en 2023 : 133 702,44 € (capital restant dû au 31/12/2023 : 745 491,38 €) ;
- Excédent réellement disponible reporté en recettes en 2024 : 75 309,97 €



# ORGANIGRAMME MUNICIPAL

## AU 01/01/2025

### AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



#### LES ÉLUS VOUS SONT PRÉSENTÉS DANS L'ORDRE DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

FRANCINE SIROT - YANCA MARVILLE - ÉRIC GIRAUD - MYRIAM MULLER - JEAN-CLAUDE GERMAIN - PASCAL THEVENET - CAROLE CHABANNES - ANNE LEROY- CÉDRIC DAGONNEAU - MARINA GRISARD - MICHEL LOMBARD - CATHERINE CHEYMOL - ARNAUD HINET - PATRICE PERROT - BRIGITTE REBERNIK

#### CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

PASCAL THEVENET - ANNE LEROY - CATHERINE CHEYMOL

# ADRESSAGE : EN 2024-2025

## JE NE DÉMÉNAGE PAS, MAIS JE CHANGE D'ADRESSE

La procédure obligatoire de certification de la base d'adresse locale a été initiée en 2023. Après un gros travail, la partie nommage des rues est arrivée à terme avec l'adoption par le conseil municipal d'une délibération arrêtant les **nouveaux noms de rue de la commune**. La principale préoccupation a été d'impacter le moins de rues possible.

La procédure se poursuit afin d'attribuer les nouveaux numéros de rue à chaque parcelle. Lorsque ce travail sera terminé, chaque propriétaire recevra un courrier l'informant de la nouvelle adresse certifiée.



Si son bien est loué, le propriétaire devra obligatoirement informer le(s) locataires de la nouvelle adresse certifiée.

Pour finir, ce sont environ 140 panneaux de nom de rues qui devront être installés.



**Vous pouvez consulter** la carte de la commune avec les nouveaux noms de rue en vous rendant sur le site internet suivant : <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/58250#15.15/46.83971/3.455967>



## LES PROPRIÉTAIRES DE TERRAIN BÂTI OU NON BÂTI DOIVENT RESPECTER DES RÈGLES D'URBANISME

Vous avez un projet de travaux ou d'aménagement, des modifications de surfaces, de matériaux, de couleurs ?

Pour vous accompagner sur les démarches à suivre et les règles applicables, **avant de commencer vos travaux**, il est important d'obtenir les autorisations d'urbanisme préalablement à tout projet :

➔ **Renseignez-vous** sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (marche à suivre et formulaires)

Et

➔ **Prenez contact** ou **rendez-vous** avec le **service urbanisme** de notre mairie au **03.86.25.21.24**



Des Permis, déclarations, certificats spécifiques sont à utiliser suivant la nature de vos projets (certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire...)

**Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) :** élaboré par la commune qui, entre autres, fixe les règles et les servitudes d'utilisations des sols. Différents périmètres sont délimités en zones avec des règlements spécifiques, Zones constructibles, agricoles, artisanales naturelles, inondables...



**L'Occupation du domaine public** (voies, places, espaces ouverts ou fermés affectés à l'usage du public) : L'occupation privative du domaine public pour les déménagements, échafaudages, la pose de bennes, les dépôts de matériaux ou travaux ayant une incidence sur le domaine public, le stationnement ou la circulation est soumise à autorisation préalable et doit faire l'objet d'une demande auprès de la Mairie.

L'**autorisation** donnera lieu à un arrêté municipal que vous devrez garder et présenter le cas échéant, pendant la durée d'occupation du domaine public.

# LES TRAVAUX DURANT L'ANNÉE 2024

Outre les travaux d'entretien courant et de réparation, certains travaux d'investissement ont été réalisés sans alourdir l'endettement de la commune :

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Des travaux importants ont été lancés, durant le mois de juillet, à l'école élémentaire, pour la mise aux normes du système de sécurité incendie (SSI) et l'installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC).

Compte tenu de la nature du chantier, il était impératif qu'ils soient réalisés avant la rentrée scolaire. Ils ont donc débuté le 8 juillet et se sont terminés en octobre.

Ce projet, à l'étude depuis 2020 et retardé pour des raisons budgétaires, liées à la baisse des dotations de l'État et à la hausse du coût de l'énergie, a pu enfin être concrétisé.

Le montant des travaux s'élève à 114 587 € HT (11 400 € HT pour le bureau d'études Tramier, 16 092 € HT pour le SSI et 87 095 € HT pour la VMC).

Seules deux subventions, l'une de 63 405 € (55,33 %), a été obtenue du Conseil départemental, au titre de la Dotation Cantonale d'Équipement (DCE), et l'autre de la Communauté de Communes (CCSN) au titre du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) pour un montant de 25 000 €.

La municipalité a sollicité en vain d'autres financeurs (État, Ademe, Région, Banque des territoires...)



## CENTRE FRESNEAU

Toujours soucieux de faire des économies, nous poursuivons les investissements qui permettent de réaliser de grosses économies d'énergie, et donc budgétaires.

En 2024, nous avons donc remplacé les anciens luminaires composés de tubes néons très énergivores par des blocs LED dans la salle de tennis de table (72 tubes néons remplacés), dans le Dojo (40 tubes néons remplacés), et dans la salle de boxe (20 tubes néons et 6 blocs lumineux anciens remplacés). Ces nouveaux éclairages ont fait l'objet d'études d'éclairage afin d'offrir un confort optimal aux utilisateurs des installations.

Par ailleurs, pour améliorer le rendement du chauffage, des ventilateurs de déstratification ont été installés dans les deux salles à plafond haut afin d'équilibrer la température de l'air et de réduire le chauffage et donc la facture.

Réalisés par une entreprise de notre commune, ces travaux ont coûté 37000 €, financés par la commune et le Conseil Départemental via la DCE. L'État n'ayant pas versé la moindre subvention.



Salle de Tennis de Table



Dojo



Gymnase



Salle de Boxe

# COMMÉMORATIONS

Fidèle au devoir de mémoire, la municipalité a rendu hommage aux victimes de toutes les guerres lors des traditionnelles cérémonies commémoratives : 19 mars, Souvenirs de la Déportation, 8 mai et 11 novembre.

Les cérémonies de 2024 auront vu la participation du drapeau de la commune qui n'était pas "sorti" depuis fort longtemps. En effet, afin de perpétuer le devoir de mémoire, Baptiste, lycéen léogartien de 16 ans, a été officiellement désigné Porte Drapeau de notre commune par délibération du conseil municipal.



Nous tenons à saluer ici la mémoire de messieurs Patrick DUPUIS, Jean CARRARINI et Jean-Paul THIERS, piliers de nos commémorations, qui nous ont quittés en 2024.

Les enfants sont heureux d'avoir participé à la collecte du "Bleuet de France", dont les fonds sont reversés intégralement à l'ONACVG ([www.onac-vg.fr](http://www.onac-vg.fr))

- 11 novembre 2024 : 86,07 €
- 8 mai 2024 : 58,01 €



## LE CCAS

### REPAS DES AINÉS

Le 21 avril 2024, membres élus et bénévoles du CCAS et du Conseil Municipal ont réaménagé la salle du restaurant scolaire pour le traditionnel repas du CCAS.

Sébastien RABET, le cuisinier du restaurant scolaire, avait préparé un dîner copieux et savoureux.

Pour le dessert, les fraisiers confectionnés par M. ROUSSEL, boulangerie de Decize ont été un régal tant pour les papilles que pour la vue avec les impressions du toueur, du terrain de rugby...

Grâce à l'animation formidablement joyeuse de DJ MARTIN, les convives ont participé à de nombreuses danses, chants et jeux.



### PRÉVENTION ROUTIÈRE

Une participation conjointe du Centre Social Robert Billoué, qui a financé cette intervention, et du CCAS, a permis d'offrir une intervention sur la thématique de la sécurité routière, le vendredi 6 décembre 2024, de 14h à 17h, à un groupe d'une trentaine de personnes (habitants de la commune et usagers du café du Mardi). Cette session a permis de sensibiliser les participants aux bonnes pratiques de sécurité sur la route et a enrichi leurs connaissances. Les intervenants ont notamment abordé les problématiques des nouveaux panneaux, du giratoire, des dangers de la route (alcool, temps de réaction, distance d'arrêt).

Ce temps d'information et de prévention a été animé par le comité Départemental de la Nièvre lié à l'Association Prévention Routière.

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

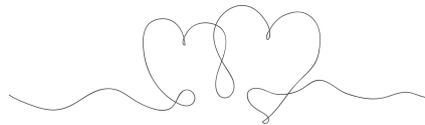
Nous avons eu le plaisir d'accueillir 6 nouveaux Léogartiens nés en 2024.  
Bienvenue à :

Léandre  
Achille  
Carla  
Gabin  
Mahée  
Chloé



## MARIAGES

Yvanna & Tony  
Yoann & Lolita  
Loïck & Lolita  
Antonin & Justine  
Emilie & Romain



## NOS PEINES

Roger, Jacques FURLANI  
Yvette JACQUET  
Raymond AUDUGÉ  
Henri, Charles MORAGAS CASANOVAS  
Daniel, Henri BEAULIEU  
Jean, Joseph, René CARRARINI  
Joël, Emile DAGONNEAU  
Michelle, Odette LAUDET  
Marcel, François COMTE  
Chantal, Viviane CLOIX  
Stéphanie, Léa, Jeanine GORET  
Ezequiel DIAS MARQUES  
Jean Paul Denis THIERS  
Sébastien, René DARNAY  
Georges, Raymond DAVID  
Simone, Jeanne HEGO  
Joseph, François BIDAUT  
Suzanne MAZET



# NOS ÉCOLES

## École Maternelle

**Cette année, les enfants ont repris le chemin de l'école Maternelle lundi 2 septembre 2024.**

**Les 40 élèves sont répartis sur 2 classes gérées par Nadine BEAUNEE et Marie-Laure MOREAU.**

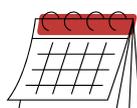
**Depuis la rentrée des classes, les élèves ont pu profiter de diverses actions éducatives :**

- Ils se rendent régulièrement à la Bibliothèque Municipale où ils sont toujours accueillis chaleureusement par Annick De Viti, bénévole dynamique et dévouée ;
- Régulièrement, les élèves se rendent au Centre Fresneau pour y pratiquer diverses activités sportives et profiter des installations. Des séances de découverte et d'initiation au judo ont lieu grâce à l'intervention de Romain FLAMMANG, professeur de judo à l'ESL judo. Les élèves de Grande Section bénéficieront en outre de 10 séances de natation à la piscine de Decize ainsi que d'activités cyclo et d'ateliers liés à la prévention routière ;
- Les enfants du Relais Petite Enfance de Saint-Léger-des-Vignes, accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents, rencontrent les élèves de Toute Petite Section, Petite Section et Moyenne Section dans le cadre de leur partenariat. Ensemble, ils réalisent des activités artistiques, de la motricité, etc... ;
- Le 13 décembre, les enfants des classes de l'école Maternelle ainsi que ceux de la classe de CP ont eu le plaisir d'interpréter les chants qu'ils avaient studieusement appris, devant leurs parents et le Père Noël en personne. Puis ce dernier a distribué à chacun un cadeau et des friandises offerts respectivement par La Tirelire des Ptits Léos et les Adjoints au Maire. Au nom des enfants, un GRAND MERCI à eux. Ensuite, enfants et parents, petits et grands, ont pu se retrouver dans la cour de l'école élémentaire pour profiter des nombreux stands du marché de Noël.
- Des liaisons entre les élèves de Grande Section et les élèves de CP et CE1 ont lieu fréquemment pour permettre aux plus jeunes de connaître leur future école ainsi que les professeurs des écoles du cycle 2 ;
- Les élèves de la classe de CE2-CM2 viennent à la fin de chaque période lire des albums aux élèves de Moyenne Section et Grande Section ;
- La semaine du goût ainsi que la semaine de la science ont permis aux enfants de réaliser diverses expériences ;
- Dans le cadre de la semaine des valeurs de la République, tous les élèves seront amenés à réfléchir à l'égalité filles/garçons, à développer leur sens de l'empathie et à poursuivre l'éducation au développement durable ;



Visite de la caserne des pompiers de Decize

Toutes ces actions et ces manifestations ne pourraient pas voir le jour sans l'aide financière de l'Association Sportive et Culturelle de l'école, de La Tirelire des Ptits Léos ou encore de la Municipalité. Qu'ils en soient tous remerciés très sincèrement.



### AGENDA 2025 :

- Carnaval des écoles : vendredi 14 mars 2025
- Fête des écoles : vendredi 20 juin 2025

*Les enfants et toute l'équipe éducative vous adressent ses meilleurs vœux pour l'année 2025 !*

# NOS ÉCOLES

## École Élémentaire

Lundi 2 septembre 2024, 70 élèves ont retrouvé ou découvert pour les élèves de CP leur école élémentaire. Ils sont répartis sur 4 classes :

- Les CP avec Mme Gonin
- Les CM1-CM2 avec Mme Boscardin
- Les CE1-CE2 avec M. Michel
- Les CE2-CM2 avec Mme Jeandaux les lundis et vendredis et M. Teixeira les mardis et jeudis.



Les élèves ont dû se mettre rapidement au travail avec les évaluations nationales passées dans chaque niveau. Les élèves de CE1 et de CE2 ont effectué leur cycle natation et les élèves de CM1 et de CM2 ont découvert le kayak.

Les actions éducatives prévues sont encore nombreuses cette année :

- Nous sommes inscrits à l'action École et cinéma. Les élèves se rendront trois fois dans l'année au cinéma de Decize pour découvrir des œuvres cinématographiques. Ces séances seront accompagnées d'un travail en classe autour des films visionnés. L'ASC finance les séances et les transports.
- Deux classes participeront à un projet Théâtre et musique avec une résidence d'artistes dont le thème principal est la mine et les mineurs. Un spectacle sera présenté aux parents en avril.
- Les élèves de cycle 2 se retrouvent régulièrement pour participer à des ateliers comme des défis mathématiques, des débats philosophiques, des jeux sportifs ou de société dans le cadre de la liaison maternelle-élémentaire.
- Les élèves se rendent régulièrement à la bibliothèque.
- En partenariat avec le centre social, le CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) a pu à nouveau être remis en route. La dizaine d'enfants inscrits travaillera chaque mardi de 16h à 18h à la création d'un petit journal. Ils vont ainsi apprendre en s'amusant à devenir petit reporter et vont travailler de nombreuses compétences.
- Les enfants sont conviés à participer aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai.
- La fête de nos écoles aura lieu vendredi 20 juin 2025, nous comptons sur votre présence.

Nous remercions la municipalité pour les travaux effectués cet été avec l'installation d'une VMC et d'un nouveau système d'alarme incendie.

Merci aussi à la Tirelire des P'tits Léos et l'Association Sportive et Culturelle pour leur aide financière et humaine indispensable à la réalisation de nos projets.



*Les élèves profitent des jeux de société pendant les récréations de matin.*



*Séance de kayak pour les CM1 et CM2 de matin.*

# LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉE THÉRÈSE DESREUMAUX



LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉ  
Thérèse DESREUMAUX

Accompagnement  
soins

Services à la  
personne



Coiffure



Esthétique

Cosmétique

Parfumerie

Le **lycée professionnel privé Thérèse Desreumaux**, situé à Saint-Léger-des-Vignes, fait désormais partie du Centre scolaire Notre-Dame de Nevers depuis septembre 2024, après le départ à la retraite de Mme Gay-Martinon.

Cet établissement à taille humaine accueille environ 70 élèves et propose des formations professionnelles dans des secteurs en forte demande sur le marché de l'emploi.

Les **formations diplômantes** incluent le **BAC Pro Accompagnement Soins** et **Services à la Personne**, le **BAC Pro Esthétique Cosmétique Parfumerie** et le **BAC Pro Métiers de la Coiffure**.

Sous la direction de Monsieur Longo, chef d'établissement du collège Fénelon et du lycée Notre-Dame de Nevers, et de son adjoint et responsable de site Monsieur Dessolain, le lycée se distingue par un **projet éducatif équivalent à celui du CSND structuré autour de quatre grands axes** :

- **Motiver les élèves** en leur donnant confiance et en les aidant à construire un projet professionnel réaliste et ambitieux.
- **Favoriser l'autonomie et la responsabilité**, pour que les élèves soient acteurs de leur vie et responsables de leur travail.
- **Encourager les relations et la communication** en développant l'écoute, le dialogue, l'ouverture et la solidarité.
- **Préparer à l'insertion professionnelle** grâce à des partenariats avec les entreprises locales, garantissant des stages de qualité, des visites de structures et des interventions de professionnels.

**Pour les élèves éloignés, des solutions de logement chez l'habitant sont possibles.**

Les propriétaires, qu'ils soient des familles ayant un enfant parti en études supérieures ou des personnes seules, peuvent proposer un logement pour des élèves dont la famille habite loin.

Cette solution permet aux étudiants de se loger dans des conditions familiales et proches de l'établissement.

Si des propriétaires sont intéressés pour accueillir un élève, ils sont invités à prendre contact directement avec le lycée pour plus de détails sur les modalités et les démarches à suivre.

 4 Route de La Machine

 03.86.25.08.59

 lp-saintleger@csnd58.fr

# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-LÉGER-DES-VIGNES



📍 3 RUE DE LA VERRERIE  
☎️ 03.86.25.39.46

Dans un monde où l'accès à la culture est crucial, notre bibliothèque a fait un pas important en devenant gratuite pour tous. Cette initiative a permis à un plus grand nombre de personnes de découvrir la richesse de la littérature. Au cours de l'année, plusieurs réunions ont été organisées pour sélectionner de nouveaux livres, enrichissant ainsi nos collections. De plus, le bibliobus a effectué une visite en octobre, apportant un vent de nouveauté.



Cette année, la bibliothèque a également mis en place des activités pour les jeunes lecteurs. Les enfants des écoles Maternelle et Élémentaire ont participé à l'échappée lecture, un concours organisé par la bibliothèque de la Nièvre, favorisant la lecture dès le plus jeune âge. De plus, nous sommes ravis d'annoncer que la bibliothèque participera aux Nuits de la lecture en janvier 2025, une occasion idéale pour inviter tous les lecteurs à se plonger dans des lectures nocturnes et à partager leur passion pour les livres.



## Horaires

Lundi : 15h30 - 18h30  
Mardi : 15h30 - 18h30  
Mercredi : 14h30 - 18h  
Samedi : 14h30 - 17h

**Rendez-vous samedi 25 janvier de 18h30 à 21h à la bibliothèque !**

J'invite chacun à venir découvrir les coups de cœur de notre bibliothèque.

Retrouver nos actualités sur : 

**Bibliothèque Municipale de Saint Léger des Vignes**

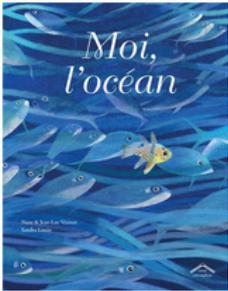


Alizée MIRET FERNANDES



## Nos coups de ❤️ :

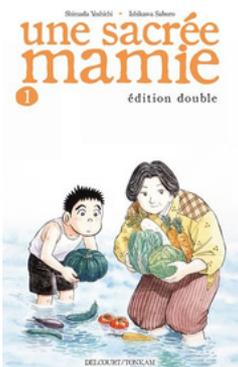
## Du côté des enfants...



“**Moi, l’océan**” de Nane et Jean-Luc Vézinet, Sandra Lizzio, est un superbe album pour les enfants où l’océan devient un personnage magique qui parle et nous raconte son histoire. L’histoire suit un narrateur qui parle à l’océan, comme s’il était un ami très spécial. L’océan, immense et mystérieux, raconte sa vie : il est tantôt calme et doux, tantôt grand et fort, mais toujours rempli de secrets. Les magnifiques illustrations nous plongent dans des paysages marins impressionnants, avec des vagues, des poissons et des plages, nous faisant voyager tout en nous montrant l’importance de prendre soin de cet environnement.

### “Bergères Guerrières : La Relève” (Tome 1) de Jonathan Garnier et Amélie Fléchais

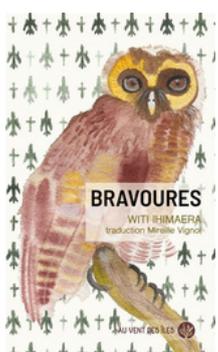
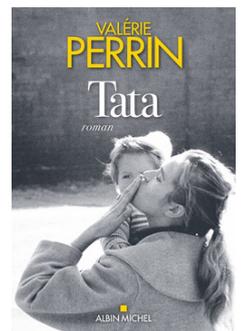
“*Bergères Guerrières*” est une série de bandes dessinées en 4 tomes passionnante qui raconte l’histoire de jeunes filles courageuses qui vivent dans un village tranquille. Mais leur tranquillité est bouleversée lorsqu’un danger inattendu menace leur village. Alors, les Bergères Guerrières se battent pour protéger leur village. Ce sont des héroïnes pleines de courage, prêtes à tout pour défendre les leurs. C’est inspirant de voir des personnages féminins aussi forts et déterminés. Cette BD montre que, même quand on est une fille, on peut être une véritable guerrière ! Si tu aimes les histoires de courage, d’amitié et de batailles, *Bergères Guerrières* est une BD que tu vas adorer !



“**Une sacrée mamie**” (10 tomes) de Yôshichi Shimada et Sabûro Ishikawa est une série manga profondément touchante qui explore la relation unique entre un petit garçon et sa grand-mère. L’histoire suit un jeune garçon, qui, à cause de l’emploi du temps surchargé de sa maman, va vivre chez sa mamie. Cette dernière, bien que vieillissante et parfois un peu excentrique, est pleine de sagesse, d’humour et d’amour. C’est un récit qui parle de la complicité, des petits gestes quotidiens et des moments partagés entre un enfant et sa mamie. Ce manga m’a particulièrement touchée, car il fait écho à ma propre relation avec ma mamie. Les personnages sont très attachants. On sent à chaque page que l’auteur a vécu des instants semblables, tant la douceur et la vérité des scènes nous touchent. Les anecdotes sont parfois drôles, parfois émouvantes, mais toujours sincères.

## Pour les adultes

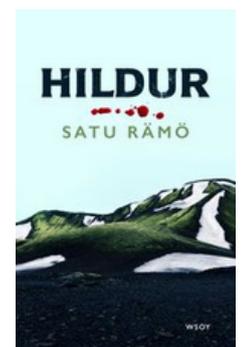
“**Tata**” de Valérie Perrin, est un roman captivant et plein de rebondissements qui tiennent le lecteur en haleine. C’est l’histoire d’Agnès qui, à la suite du « double » décès de sa tante, va se plonger dans le passé de cette dernière, une femme mystérieuse qu’elle croyait connaître. En explorant les souvenirs et les secrets laissés derrière, elle va découvrir des facettes inattendues de la vie de sa tante, dévoilant des événements et des relations complexes qui remettent en question tout ce qu’elle pensait savoir.



“**Bravoures**” de Witi Ihimaera, est un voyage à travers la culture maorie, rempli de récits captivants. L’écriture d’Ihimaera est poétique et émotive, nous plongeant dans un monde riche en traditions et en luttes. J’ai été particulièrement touché par les thèmes de l’identité et de la résilience.

“**Hildur**” de Satu Rämö, est un roman policier qui nous entraîne dans une enquête palpitante avec des personnages bien développés. L’histoire se déroule dans un petit village islandais où l’on suit l’enquête d’une jeune détective, Hildur, qui se retrouve confrontée à une série de crimes étranges et perturbants.

Chaque détail, chaque indice, semble cacher des secrets enfouis sous la surface tranquille de la communauté. À mesure que Hildur s’enfonce dans l’affaire, elle découvre que la vérité est bien plus complexe et sombre qu’elle ne l’avait imaginé.



# CENTRE SOCIAL ROBERT BILLOUÉ

## THÈMES ACCUEILS DE LOISIRS MERCREDIS

- Thèmes importants autour de la citoyenneté : La Laïcité, développement durable et un projet sur le racisme et l'antisémitisme en lien avec le secteur famille et l'école ainsi que la population.
- light painting, tour du monde, joyeux découpage/pliages, illusion d'optique, les émotions, défis entre amis, un jour d'automne ho-ho-ho.
- Mercredis sportifs avec du judo une fois par mois et de l'escalade deux fois par mois



- Journée de l'Europe à Imphy



## SÉJOUR ÉTÉ 2024

À l'étang de Baye : paddle, canoë, bateau électrique, voûtes de la Collancelle

## SÉJOUR HIVER 2024

Séjour au ski avec les Centre Sociaux de La Machine, Imphy et Decize. Les enfants ont pu pratiquer du ski, des raquettes... Une nouvelle édition en 2025 où nous emmenons des adolescents en plus !

## THÈMES DES VACANCES

- ⇒ **Le monde hivernal** ou nous sommes allés à la patinoire de Decize
- ⇒ **Road Trip** ou nous sommes allés à une exposition sur le Japon à la Médiathèque de Sougy sur Loire, Boxe ESL, ESL rugby, Vulcania...
- ⇒ **Jeux olympiques** : avec des sorties sportives, équitation, athlétisme, piscine
- ⇒ **Des inter-centres** rugby, randonnée, théâtre, courses triathlon, radeaux sur la vieille Loire
- ⇒ **Les apprentis astronautes** : sorties au Planétarium de Mailly le Château, activités sur le thème de la lune et du soleil



**Nous avons également organisé des moments conviviaux et de partage avec les familles : Barbecue et apéro dînatoire** pour échanger sur leurs besoins et leurs envies d'activités.

Depuis octobre 2024, des ateliers à thème sont proposés aux enfants des accueils périscolaire les lundis soir de 16h30 à 17h30 ; nous avons commencé les ateliers avec la gigue dornoise qui propose aux enfants : danses, chants et découverte de costumes et instruments.



## LE PROJET " PETIT TOP CHEF "

Ce projet a été mis en place en 2022 avec le cuisinier de la cantine de Saint-Léger-des-Vignes. Le but de ce projet est de découvrir des ustensiles de cuisine, travailler autour d'une recette, participer à l'élaboration d'un dessert que l'on partage ensuite au goûter. Les enfants ont leur propre cahier de cuisine, sur lequel ils collent la recette et dessinent. Cet atelier se déroule deux fois par mois en période scolaire, les mercredis après-midi de 13h00 à 16h30.

Fin 2024, début 2025, notre axe d'amélioration est de travailler sur la nutrition. Les enfants auront une intervention d'une nutritionniste qui nous proposera des recettes équilibrées, ils iront également au jardin de Marigny au printemps. Faire des pâtisseries nutritionnelles avec les enfants permet de leur enseigner des choix alimentaires sains tout en s'amusant. Cela les aide à comprendre l'importance des ingrédients, à développer des habitudes alimentaires positives et à explorer des saveurs variées. De plus, c'est une façon ludique de les impliquer dans la cuisine, renforçant ainsi leur confiance et leur créativité.

# CENTRE SOCIAL ROBERT BILLOUÉ

## SECTEUR FAMILLE

### CAFÉ DES PARENTS

Café des parents les mardis et jeudis une semaine sur deux, devant les écoles avec la création et la distribution de pochettes outils à mettre en place à la maison sur différentes thématiques.



### ATELIERS PARENTS ENFANTS

Ils sont réalisés un samedi par mois et ont pour but de resserrer les liens intra-familiaux :



différents thèmes y sont proposés (activités manuelles ou les compétences de parents peuvent être mises en avant avec leur différent savoir-faire) ou avec des intervenants extérieurs autour de thématique comme l'activité physique, numérique...

### FORUM DROIT DES FEMMES

Cette action, portée par le Centre Social, fut la première lors de la Journée Internationale des droits des femmes, et elle sera reconduite en 2025. Cette action nous a permis de poser notre pierre à l'édifice sur ce grand jour consacré aux femmes avec divers ateliers le vendredi 8 mars 2024. De nombreux intervenants étaient présents tels que la CPAM pour un atelier prévention du cancer du sein, un sophrologue sur la gestion des conflits, d'association Decid'L pour de l'information sur l'accès aux droits des femmes, un masseur professionnel et des bénévoles du milieu de l'esthétique.



### LES CAFÉS DU MARDI

Les « cafés du Mardi » sont bien plus qu'un simple rendez-vous hebdomadaire. Cette année, il y a eu :



- **Des rencontres** : Chaque mardi, de 14h à 15h30, le groupe se réunit pour partager des moments conviviaux et enrichissants.
- **Des sorties (ouvertes à tout le monde)** : Cette année, les membres du groupe ont pu participer à des sorties. Parmi ces sorties, il y a eu Sancerre avec une visite guidée le matin et visite d'une cave l'après-midi. Une autre destination marquante fut Nevers, où une visite guidée du Théâtre et de la cathédrale a été organisée.



### LES SOIRÉES JEUX

Les soirées jeux sont des rendez-vous incontournables. Une soirée jeux est proposée tous les mois. Elles font la joie des participants qui aiment se retrouver en famille ou entre amis autour de différents jeux de société. Sur l'année 2025, des soirées jeux seront proposées en partenariat avec le Centre Social des abeilles de La Machine pour développer les rencontres entre les usagers et ainsi faire de nouvelles rencontres.



# CENTRE SOCIAL ROBERT BILLOUÉ

## UN FILM

Cette année, un projet particulier a vu le jour : la réalisation d'un film retraçant toutes les activités et les sorties du groupe. Ce film, réalisé par Karim Blondeau, met en lumière la richesse des échanges et l'importance des activités sociales pour le bien-être des séniors.

## UN SÉJOUR

En septembre, un groupe d'une dizaine de personnes ont eu l'opportunité de vivre un séjour à Saint-Fargeau. Le premier jour, ils ont pu visiter le Château de Saint-Fargeau ainsi que le musée du gré à Saint-Amand-en-Puisaye. Le lendemain, le groupe a visité le Château de Guédelon.

Ce séjour a non seulement permis de découvrir des sites historiques, mais aussi de se créer des souvenirs durables.

## DES FORMATIONS

En octobre, 20 personnes ont suivi une formation Whatsapp animée par Juline Conseillère Médiatrice au Conseil Départemental.

En novembre, 9 personnes ont suivi la formation PSC1.



## NOUVEAU AU CENTRE SOCIAL ROBERT BILLOUÉ

**« Un sourire Un café »,  
un moment de convivialité au Centre social !**

Chaque mardi matin, le Centre Social Robert Billoué se transforme en lieu de rencontre chaleureux grâce à l'initiative « un sourire un café ».

Nathalie accueille les visiteurs avec un sourire et un café, créant une atmosphère conviviale et détendue.

Dès l'entrée, chaque personne se voit offrir une tasse de café, qu'elle soit un habitué ou un visiteur occasionnel. Ce geste, simple mais significatif, invite à la convivialité et à l'échange. Les arômes du café se mêlent aux rires et aux discussions, transformant ce moment en une véritable pause.

Le café devient alors un prétexte pour discuter, partager et renforcer des liens.

« Un sourire, un café, » ne se limite pas à une simple distribution de café.

C'est un moment privilégié où les barrières s'effacent, permettant à chacun de se sentir écouté et valorisé.



## FOCUS sur la première édition du projet : « N'en jetez plus »

Le samedi 25 mai 2024, les habitants ont pu retrouver de nombreuses animations avec une Gratifieria, un Repair Café où les bénévoles ont aidés les participants à la réparation de petit matériel comme une cafetière ou un appareil photo, des activités autour du tri avec notamment des jeux ludiques animés par la Communauté de Communes Sud Nivernaise, une Install Party qui a rassemblé de nombreux habitants en lien avec Juline Villy, médiatrice numérique au Département, et pour clôturer ce beau moment, la préparation d'une soupe en musique (Disco Soupe)..

Cette action sera renouvelée en 2025.



# FRANCE SERVICES

## ITINÉRANTE DU SUD NIVERNAIS

### Besoin d'aide dans vos démarches administratives ? Venez dans votre France Services !

Dossier de retraite, de Prime Rénov', déclaration des biens immobiliers sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), demande d'aide au logement à la Caf, pré-demande de passeport, de carte d'identité, carte grise et permis, création d'un compte Ameli... Pour vos questions et démarches administratives, rendez-vous dans votre France services, nous sommes là pour vous aider.

Service gratuit et ouvert à tous. Avec ou sans rendez-vous. Pour plus d'efficacité, n'hésitez pas à prendre contact au **07.80.20.16.60** : nous fixerons ensemble un rendez-vous et pourrons vous informer des documents à apporter.



Portée par le Centre Social Robert Billoué et soutenue par les partenaires nationaux et la CCSN, la France Services itinérante du Sud Nivernais propose depuis juillet 2022 des permanences sur 9 communes du territoire.

À Saint-Léger-des-Vignes, c'est au Centre social que vous pouvez nous retrouver les lundis et jeudis matin. C'est aussi l'occasion d'obtenir des renseignements sur les activités proposées par le Centre Social pour toutes les envies et pour tous les âges.

Plusieurs actions « Hors les murs » ont eu lieu, notamment durant les journées portes ouvertes nationales en octobre.

Nous avons mené des actions d'informations dans l'espace public et auprès des adhérents de différentes associations pour présenter nos missions. Nous souhaitons poursuivre cette dynamique ; si vous observez des besoins dans vos structures, n'hésitez pas à nous contacter, nous pourrons vous proposer des ateliers collectifs.



### HORAIRES ET LIEU DES PERMANENCES

#### LUNDI

- 09h00 - 12h00 : Centre Social de Saint-Léger-des-Vignes
- 14h00 - 18h00 : Centre Social de Decize

#### MARDI

- 09h00 - 12h00 : Bibliothèque de Cossaye
- 14h00 - 17h00 : Mairie de Lucenay-lès-Aix

#### MERCREDI

- 08h00 - 12h00 : Mairie de Champvert CHAMPVERT

#### JEUDI

- 09h00 - 12h00 : Centre Social de Saint-Léger-des-Vignes
- 13h30 - 17h30 : Mairie de Saint-Germain-Chassenay

#### VENDREDI

- 09h00 - 12h00 : Mairie de Devay
- 14h00 - 17h00 : Mairie d'Avril-sur-Loire en semaine impaire / Mairie de Fleury-sur-Loire en semaine paire



Suivez nos actualités sur  : **France Services itinérante du Sud Nivernais**

Retrouvez tous les guichets France services de France sur le site <https://www.france-services.gouv.fr/>

# PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

## Le Pays Val de Loire Nivernais

Pays  
Val de  
Loire  
Nivernais

Au service du territoire, le Pays Val de Loire Nivernais travaille en collaboration avec tout un ensemble d'acteurs institutionnels et de la société civile pour accompagner et mettre en œuvre des projets et/ou les financer au travers de ses différentes contractualisations avec l'Europe, l'État, la Région, ou le Département. Il comprend les intercommunalités : Cœur de Loire, Les Bertranges, Nevers Agglomération, Loire et Allier, Sud Nivernais et Nivernais Bourbonnais. Depuis 2021, le Pays porte un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

## Qu'est-ce qu'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) ?

Les PAT ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Ils sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire : du producteur au consommateur, en passant notamment par les transformateurs, les distributeurs ou encore les restaurateurs.



## Le Projet Alimentaire Territorial du Pays Val de Loire Nivernais

Le Pays est labellisé PAT et travaille conjointement et en concertation avec l'ensemble des partenaires locaux et des acteurs du système alimentaire pour élaborer une stratégie. Il s'articule avec les autres PAT présents sur le territoire (Département, Nevers Agglomération et Pays Nivernais Morvan). Les grandes orientations et les actions du PAT sont élaborées lors des Commissions Alimentation organisées plusieurs fois par an. Les commissions sont des temps de rencontre et d'échanges, ouvertes à tous ceux ou celles qui désirent s'investir sur la thématique de l'alimentation en tant que structures ou en tant que citoyens et citoyennes.

## Les 4 axes de travail retenus :

- **Axe 1** : Améliorer l'accès à une alimentation locale, durable et de qualité dans les restaurations collectives du territoire.
- **Axe 2** : Améliorer l'accès à une alimentation locale, durable et de qualité pour tous.
- **Axe 3** : Sensibiliser à l'agriculture et à l'alimentation comme facteur de protection de la santé.
- **Axe 4** : Productions et transformations agricoles.

## La cuisine collective de Saint-Léger-des-Vignes accompagnée vers les objectifs de la loi EGALIM



Depuis 2018, la loi EGALIM encadre les restaurants collectifs publics et privés entre autres dans leurs approvisionnements : 50 % de produits sous signe de qualité (IGP/ AOP, Label Rouge, etc.) dont 20 % de produits biologiques. En 2025, le PAT du Pays Val de Loire Nivernais accompagne la cuisine collective de Saint-Léger-des-Vignes pour améliorer son approvisionnement en produits locaux et bio. Un accompagnement sur mesure réalisé par l'association Bio Bourgogne Franche-Comté sur toute l'année 2025 auprès de l'équipe de cuisine pour introduire plus de produits bio et locaux dans les assiettes sans impacter le budget des repas.

## Ondine est arrivée ! La cuisine mobile du Pays Val de Loire Nivernais va pouvoir parcourir le territoire.

Ondine, créée et conçue par les élèves de l'École Supérieure d'Arts Appliqués de Bourgogne (ESAAB) et des ingénieurs de l'Atelier des Composites, a été inaugurée vendredi 15 novembre 2024 au lycée agricole de Challuy. Elle est disponible à la réservation gratuitement pour les organismes se situant sur le territoire du Pays Val de Loire Nivernais pour leurs actions de sensibilisation à une alimentation durable, à la santé et de valorisation des produits locaux. Cet outil est financé avec le fond européen LEADER.



**CONTACT :** Marie ROUX, Cheffe de projet Alimentation et PAT au Pays Val de Loire Nivernais :  
 marie.roux@valdeloirenivernais.fr

 [www.valdeloirenivernais.fr](http://www.valdeloirenivernais.fr)  
 Pays Val de Loire Nivernais

**FRANCE  
NATION  
VERTE**  
 Agir • Mobiliser • Accélérer

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**  
 Liberté  
Égalité  
Fraternité

# SE DÉTENDRE, SE BOUGER, SE CULTIVER...

## ESL FUN ESCALADE



Une saison 2023/2024 qui démarre bien, les adultes sont tous au rendez-vous et les jeunes particulièrement nombreux à vouloir pratiquer l'escalade. La plupart des groupes sont déjà complets, il n'y a que dans le groupe des Baby's qu'il reste de la place.

Les entraînements pour les jeunes sont assurés par Mickaël Guyot, cadre fédéral, secondé par des bénévoles du club.

### Les horaires :

- Le Mercredi dans la salle de pan du Centre Fresneau à Saint-Léger-des-Vignes
  - 11h à 12h > groupe des Baby's (à partir de 3 ans et jusqu'à 5 ans)
  - 13h45 à 15h > Groupe des U8 (6 & 7 ans)
  - 15h à 16h30 > Groupe des débutants (8 & plus)
  - 16h30 à 18h > Groupe des confirmés
- Le Jeudi au mur du gymnase de Caqueret à Decize
  - 18h à 19h45 > les U8 / U10 / U12



Le club propose aussi des sorties en falaises (Fontainebleau, falaises bourguignonnes), ainsi que dans des salles d'escalade (B'up à Clermont, Bloc Zone à Yzeure), en fonction de la météo.

Le club participe aux compétitions du calendrier fédéral (coupe des jeunes, championnat départemental, régional et national) ainsi qu'aux compétitions open organisées dans la région.

La deuxième édition du Challenge Jean François Durand, qui a eu lieu le 21 septembre, a été un succès ! Une quarantaine de participants issus de tous les clubs de la Nièvre se sont affrontés sur le mur du gymnase de Caqueret à Decize. Le challenge était organisé conjointement par l'ESL Fun Escalade et le Comité Territorial FFME 58.

Vous pouvez nous rencontrer aux heures d'entraînements, ou nous contacter à l'adresse mail suivante : [eslfunescalade@orange.fr](mailto:eslfunescalade@orange.fr)

Un grand merci à tous ceux grâce à qui le club existe et se développe, les adhérents, les parents, le CT FFME 58, le Conseil Départemental de la Nièvre, les Municipalités de Decize et Saint-Léger-des-Vignes.

Nous vous souhaitons une excellente année 2025 !

**Le bureau de l'ESL Fun Escalade**

## LES LIGÉRIES

Cette année, l'association Les Ligéries n'a pas pu vous proposer de faire des balades sur le fleuve royal car notre toue cabanée La Decizoise est en réparation.

Nous sommes éventuellement à la recherche de dons afin que l'on puisse réaliser nos travaux et pouvoir ainsi vous faire découvrir divers paysages (faune, flore et la richesse de notre patrimoine).

Si vous avez du temps libre, vous pouvez également adhérer à notre association, car le manque de bénévoles se fait cruellement sentir.

Nous invitons toute personne titulaire du permis bateau à nous rejoindre.

Si pour la saison 2025, nous sommes en mesure de pouvoir à nouveau naviguer sur la Loire, vous pouvez prendre contact avec l'Office de Tourisme pour vos réservations (03.86.25.27.23 ou au 06.04.02.88.61).



## LE CERCLE PHILATÉLIQUE

Le Cercle Philatélique de Decize, Saint-Léger-des-Vignes et Environs compte à ce jour 25 adhérents.

Comme l'an dernier, la principale activité a été **la traditionnelle Bourse Multicollection**, qui s'est tenue à Saint-Léger le dimanche 11 février 2024.

Les exposants extérieurs ont été satisfaits, de même que les exposants du club. Plusieurs personnes sont venues nous proposer la vente de leurs collections – ou de celles de leurs parents : M. Cuny (collection de M. Christian Luçon) et Mme Chapman ont trouvé preneurs pour plusieurs classeurs ; d'autres classeurs donnés par les enfants de Jean Dubuis ont été achetés plus récemment par Marc Néant ; il reste un certain nombre de collections à vendre à des prix très abordables.

Bilan financier de la Bourse : 376,86 € de dépenses (lots, carte, publicité radio, boissons, boulangerie, charcuterie) et 676,10 € de recettes (vente de la carte, buvette, emplacements, souvenirs), soit un bénéfice de 299,24 €.

La tombola a permis de vendre un plus grand nombre de cartes postales. Un lot n'a pas été récupéré, le gagnant n'a pas répondu (lot de timbres divers, à remettre en jeu plus tard).

En février 2025, pour mieux informer les visiteurs, un règlement sera affiché à l'entrée de la salle.

## PHOTO CLUB LIGÉRIEN

Pour sa cinquième année d'existence, le Club Photo Ligérien propose tous les mois un challenge sur un thème différent, ainsi que des sorties afin de partager les différentes techniques de photographie.

De janvier à juillet, tous les 15 jours, une réunion, ou rencontre, a lieu au local attribué par la municipalité dans une salle à l'étage du bâtiment de l'école élémentaire. Ces rendez-vous, devenu mensuel en septembre, permettent d'échanger sur le thème du challenge et de pouvoir approfondir les connaissances à travers le visionnement de tutos.

Plusieurs sorties ont été organisées en 2024, dont le parc de Boutissaint, le Parc aux oiseaux de Villars les Dombes, le Sancerrois, ainsi que des sorties locales tels que le barrage de Saint-Léger-des-Vignes et le port de Decize. Ces déplacements sont toujours un moment convivial pour les participants.

Le club a organisé sa seconde exposition annuelle, les 15 et 16 juin à la salle des fêtes de Saint-Léger-des-Vignes et a remporté un franc succès. À cette occasion, le studio photo du club a été installé et les visiteurs ont pu en profiter pour se faire photographier seul, ou en famille. Jusqu'à la fin de l'année 2024, l'exposition « Vestiges de la mine », préparée durant l'année 2023 pour les 40 ans du Musée de la mine, a été présentée à la bibliothèque de La Machine.

**Rendez-vous les 14 et 15 juin 2025 pour la troisième édition de l'exposition annuelle du club !**

CONTACT PHOTO CLUB LIGÉRIEN : [photoclubnivernais@gmx.fr](mailto:photoclubnivernais@gmx.fr) - 07.60.78.76.11

La carte prévue pour la Bourse sera réalisée par M. Benoît Rougeaux, elle sera vendue au prix de 2 €.

Les **réunions mensuelles** de l'année 2024 se sont tenues alternativement à Decize, salle Lakanal, et Saint-Léger, salle socio-culturelle, les dimanches 28 janvier, 25 février, 31 mars, 28 avril, 26 mai, 23 juin, 29 septembre et 20 octobre.

Le samedi 29 juin, un **repas convivial** a réuni 19 personnes au restaurant La Choche, route de Champvert.

Nous n'avons pas organisé de **Fête du Timbre** cette année, mais plusieurs adhérents ont pu se rendre à Guérigny, où le club de Nevers a organisé la Fête du Timbre les 9 et 10 mars 2024. La prochaine devrait avoir lieu à La Charité, puisqu'il ne reste que ces deux clubs fédérés dans le département.

Paris-Philex 2024 a eu lieu à Paris, Porte de Versailles du 30 mai au 2 juin. Le congrès 2025 et les expositions Philex se tiendront à Colmar du 6 au 9 juin.

**Rendez-vous à la Salle des fêtes de Saint-Léger-des-Vignes le dimanche 9 février 2025 pour la Bourse Multicollection !**



Exposition des 15 et 16 juin 2024



Sortie Parc aux Oiseaux Villars les Dombes - 8 septembre



Sortie dans le Sancerrois - 2 novembre

## RANDONNÉES DECIZOISES

### Randonnées Decizoises...

#### Des activités à foison durant toute l'année !

Ni le mauvais temps, ni la morosité ambiante n'auront eu raison de la détermination et de la bonne humeur des 95 adhérents de l'Association des Randonnées Decizoises (ARD).

En effet, dès le printemps, il leur aura fallu bien du courage pour randonner sous la pluie et dans des chemins parfois boueux voire gorgés d'eau ; ou encore aller baliser le tronçon Les Settons-Dun-les-Places puis y marcher sous le grésil et les bourrasques pour célébrer collectivement les Jeux olympiques dans le cadre de la Grande Randonnée vers Paris.



Pour 2025, sont déjà inscrits au programme : un repas le dimanche 23 mars, un week-end découverte du 19 au 22 juin, la journée rencontre des 3 marches le dimanche 29 juin, une excursion à la journée le dimanche 31 août. Ces activités proposées aux licenciés du club, sont ouvertes aux personnes non-adhérentes à la structure, dans la limite des places disponibles.

Le programme 2025 de l'ARD, club affilié à la Fédération Française de Randonnée, peut être consulté sur le blog de l'association [ard58.eklabog.fr](http://ard58.eklabog.fr), ou récupéré sous format papier au départ de chaque randonnée comme auprès de divers partenaires du sud nivernais que nous remercions vivement pour leur soutien. D'autres rendez-vous étant encore en cours de finalisation, vous pouvez suivre régulièrement notre actualité sur notre blog, dans la presse ou sur la radio locale.

**La marche, un sport à la portée de tous ! Alors n'hésitez plus à nous rejoindre pour être, peut être ... le centième adhérent de la saison en cours !**

CONTACT : 03.86.25.17.67  
OU 06.07.38.55.59 - [decizerando@gmail.com](mailto:decizerando@gmail.com)

## CLUB RENCONTRES & LOISIRS

*Je prends ! Passe ! Une petite ! Une garde ! Quel sale chien !*

Où peut-on entendre ce vocabulaire ?

Tout simplement : à la **Salle des Fêtes de Saint-Léger-des-Vignes, chaque jeudi de 14h à 18h, et ceci toute l'année !**

Il existe en effet une Association : le **Club Rencontres et Loisirs**, qui vous attends pour des **jeux de société** : Belote, Tarot, Rummikub, ... etc.

Bien sûr, à la mi-temps, on s'interrompt pour le café ou le thé, avec un petit gâteau.

Et puis, pour changer un peu, le 1er jeudi de chaque mois : 1h de Rifles entre nous, en 4 parties, avec des lots choisis.

La convivialité règne donc entre nous, et est renforcée, pratiquement chaque mois, par un repas : soit au restaurant, soit concocté par nos organisatrices.

### Vous hésitez ?

Alors **venez nous voir**, n'importe quel jeudi, à la Salle des Fêtes, entre 14h et 18h ! Ou alors, vous **téléphonez au 07.57.41.55.13 ou au 07.89.69.99.49**

Nous vous attendons...



Malgré des conditions météo parfois déplorables, le programme 2024 aura cependant été rempli par les licenciés du club qui ont pu s'adonner à leurs activités habituelles de randonnée en cheminant le dimanche, le lundi ou le mercredi, en marche traditionnelle, marche douce ou marche nordique et plus ponctuellement de balisage. Ils ont aussi participé à diverses marches gourmandes, ou non, organisées dans les environs, et pour quelques-uns, intégrés dans leur emploi du temps des journées de nettoyage de la nature.

Le volet convivialité a également été bien rempli puisque les marcheurs des différents groupes ont pu se retrouver en mars lors de leur traditionnel repas, à la marche pique-nique du mois de juillet, lors de journées escapade à Epoisses, Noirlac et Beaune.



La Présidente

## ESL RUGBY

Cette saison 2024-2025, le bilan et les prévisions sont bonnes avec le plaisir de tous se retrouver, néanmoins des ajustements sont proposés aux parents et aux enfants dans le but d'améliorer le fonctionnement des différentes catégories du club.

Menée et organisée par Valentin MAUREL, Coordinateur Général du club de l'ESL, accompagné par une quinzaine de bénévoles ainsi que 3 apprentis et le responsable sportif salarié du club Jérémy COLOMBAT, l'école de rugby de l'Espérance Saint Léger des Vignes continue d'évoluer et de former de jeunes rugbymen et rugbywomen. Certain(e)s d'entre eux sont ensuite repérés sur le haut niveau régional, appelé(e)s à passer des sélections et parfois même recruté(e)s chez le grand frère de l'USON Nevers Rugby pour jouer en niveau Elite.

Plus de 100 enfants sont actuellement licencié(e)s au sein de notre école de rugby et notre club de l'ESL RUGBY espère encore pouvoir attirer de nouveaux enfants pour les initier à la pratique du Rugby.

### LIEUX D'ENTRAÎNEMENTS

Centre Fresneau  
1 Rue de la Charbonnière  
58300 Saint-Léger-des-Vignes

**OU**

Stade de Champvert  
D205 Aire du Chêne  
58300 Champvert

### HORAIRES

Mercredi de 14h30 à 16h30 /  
Samedi de 10h30 à 12h00  
(suivant organisation si rassemblement/tournois)



Concernant le Pôle Jeunes, notre club compte 21 joueurs en U16 et 39 joueurs U19. Nos équipes sont en rassemblement portant le nom d'ESPÉRANCE NIVERNAISE RUGBY avec l'USON NEVERS RUGBY, l'ASPC POUQUES/LA CHARITÉ et l'ASAV VARENNES VAUZELLES et participent au championnat régional 1 Bourgogne Franche-Comté. Ils s'entraînent 2 fois par semaine sur d'autres stades pour des raisons géographiques, mais jouent tous leurs matchs de championnat au Centre Fresneau.

### LIEUX D'ENTRAÎNEMENTS

Terrains Annexes du Pré Fleuri  
Rue Georges Malville - 58000 Sermoise-sur-Loire  
(MARDI)

**OU**

Stade Municipal  
20 Route d'Imphy - 58160 La Fermeté  
(JEUDI)

### HORAIRES

Mardi / Jeudi : 19h00 à 20h30  
(Matchs de championnats au Centre Fresneau)



Nos Séniors M+18 sont une nouvelle fois engagés en Championnat Fédéral (Fédérale3/Excellence B) qui comptent 2 équipes pour une soixantaine de joueurs. Ils rassemblent des centaines, voire des milliers de nivernais et léogartiens passionnés de rugby sur 9 matchs à domicile au Centre Fresneau, sans compter les phases finales auxquelles participe notre équipe Fanion depuis 2 saisons. Cette année, c'est dans une poule Bourgogne/Franche-Comté/Ain/Haute Savoie que nos séniors ont été reversés.

### HORAIRES

Mercredi / Vendredi  
de 19h00 à 21h00  
(Matchs de championnats au Centre Fresneau)

### LIEUX D'ENTRAÎNEMENTS

Centre Fresneau  
1 Rue de la Charbonnière  
58300 Saint-Léger-des-Vignes



### LIEUX D'ENTRAÎNEMENTS

Stade Municipal  
20 Route d'Imphy  
58160 La Fermeté

### HORAIRES

Tous les lundis de 19h00 à 20h30 toujours suivi d'un échange convivial.

Depuis le milieu de saison dernière, notre club a également créé une section rugby à 5 (Loisirs, Bien-Être, Santé). Cette pratique est sans contact, plein de bonne humeur et de joie pour s'éclater autour du ballon ovale sans risque.

## ESL RUGBY - suite

**CONTACTS** Valentin MAUREL, Coordinateur Général ESL RUGBY  
**ÉCOLE DE RUGBY :** ☎ 06 59 05 20 75 ✉ valentin.maurel23@gmail.com

Charlène GARRANT, Secrétaire EDR ESL  
 ☎ 06 23 06 22 14 ✉ chacha5806@hotmail.fr



### Prix des licences (filles et garçons, pratique mixte) :

- U6/Baby Rugby (enfants nés en 2019/2020/2021 et 2022 dès 3 ans révolus) = 50€
- U8 (enfants nés en 2017/2018) = 90€
- U10 (enfants nés en 2015/2016) = 90€
- U12 (enfants nés en 2013/2014) = 90€
- U14 (enfants nés en 2011/2012) = 90€
- F-15 (filles nées en 2010/2011/2012, catégorie appartenant aux U14 mais pour les filles une 3ème année possible par rapport aux garçons) = 90€
- U16 (nés en 2009/2010) = 110€
- U19 (nés en 2008/2007/2006) = 110€
- Séniors + 18 ans = 160€
- SECTION RUGBY A5 (sans contact) = 70€

Un short et une paire de chaussette sont offerts pour les tournois.

**CONTACTS** Valentin MAUREL, Coordinateur Général ESL RUGBY  
**PÔLE JEUNES :** ☎ 06 59 05 20 75 ✉ valentin.maurel23@gmail.com

Bruno GOMEZ, Président Pôle Jeunes ESL RUGBY /  
 Espérance Nivernaise Rugby  
 ☎ 06 09 13 02 12 ✉ br.gomez@sncf.fr

**CONTACTS** Jérémie COLOMBAT,  
**SÉNIORS :** Responsable Sportif ESL RUGBY  
 ☎ 06 25 32 25 16  
 ✉ jeremy.colombat@gmail.com

**CONTACTS RUGBY A5** Aurélien BESSE,  
**(Loisirs, Bien-Être, Santé - sans contact) :** Responsable Rugby à 5 ESL RUGBY  
 ☎ 06 70 95 87 82 ✉ aurelien.besse@aperam.com

**Goûters, plaisir, rigolades et camaraderie assurés ! N'hésitez pas, transformez l'essai !**

## BANDA ORANGER

L'année 2024 a été la plus riche en prestation depuis nos 5 ans d'existence.

Avec plus de 50 sorties cette année, nous avons représenté fièrement les couleurs orange et bleu.

Nous nous sommes particulièrement distingués aux fêtes de la Madeleine de Mont de Marsan, aux férias de Dax et aux fêtes de Perquie, le tout dans le département des Landes, réputée pour ses bandas.



Appréciée de tous les organisateurs pour notre musicalité et notre dynamisme, notre banda n'a plus à se faire connaître des organisateurs de grandes manifestations.

En 2025, nous nous produirons dans le Cantal, au festival national de bandas de Condom dans le Gers, aux férias de Béziers dans l'Hérault et nous retournerons du côté de Mont de Marsan pour les fêtes de la Madeleine.

Toujours dans le perfectionnement notre banda et régulièrement à la recherche de musiciens. N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous ou de nous contacter à l'adresse suivante : [banda.oranger@gmail.com](mailto:banda.oranger@gmail.com)

Toute l'équipe de la Banda Oranger espère vous voir sur une manifestation l'année prochaine et vous souhaite en attendant une bonne année 2025.

## ESL JUDO

Accueilli en septembre 2023 en apprentissage pour l'obtention de BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaires et du Sport), Romain FLAMMANG a obtenu son diplôme et assure désormais les cours de judo.

En septembre dernier s'est déroulée la fête du sport, organisée par l'ESL Omnisport. Cet événement a permis de faire découvrir notre discipline à de nombreux enfants et adultes.

Tous les vendredis le dojo accueille un atelier taïso sénior en partenariat avec le centre social Robert BILLOUE. Renseignement au centre social de Saint-Léger-des-Vignes.

L'ESL Judo accueille aussi un groupe "Para Judo" en collaboration avec la Fédération des Œuvres Laïques de la Nièvre (FOL 58), tout en continuant sa collaboration avec le foyer des Marizys de la Machine, où l'ESL Judo possède un dojo annexe. Cette collaboration dure depuis de nombreuses années.

Tout au long de l'année, nous avons travaillé avec les centres sociaux de Saint-Léger-des-Vignes et de Decize.

Le mercredi matin, nous recevons les enfants des accueils de loisirs pour faire découvrir et pratiquer notre activité.



Nos judokas ont pu participer à de nombreuses animations, compétitions, et stages notamment en partenariat avec le Dojo Dornois, le Dojo des Amognes et le Dojo Nivernais.

En mai cette année, nous avons participé au jumelage avec la Ville de Decize et le club de judo de Decize.

Notre club de judo compte désormais une nouvelle Ceinture Noire Baptiste Picard Leroy qui a obtenu sa ceinture noire 1ère Dan. En juin, il a obtenu son Kata à Lons Le Saulnier, puis il est allé marquer les derniers points en région Parisienne et à Ceyrat (63).

À la dernière assemblée générale, un nouveau bureau a été élu : Présidente → Anne LEROY, Secrétaire → Cathy MARCEL, Trésorier → Charles BONNEROT

CONTACT : 06.23.02.15.55 OU 07.68.88.78.70

## ESL GYMNASTIQUE

### 2024 : Une année de nouveautés et de médailles pour l'ESL Gym !

Du côté Nouveautés 2024 : La Saison débute par l'embauche de deux CQP en formation sur l'année qui viennent renforcer le corps entraîneur du club et par la mise en place d'action :

- Les "Stages Loisirs" qui se déroulaient pendant les vacances scolaires où nos licenciés pouvaient lier la gymnastique à des activités ludiques (piscine, acrobranche...).
- Les "Compétitions Internes ESL" ont été mises en place 3 samedis dans l'année et permettaient à nos gymnastes débutantes et confirmées de participer à une compétition supplémentaire, où l'objectif principal est de valider le niveau présenté. Chacune de nos gymnastes repart récompensée et diplômée ou non selon sa validation.



- Le Gala du Téléthon a été également une réussite. Pour la première fois, l'ESL Gym s'est produit à La Machine et a soutenu par la même occasion le Téléthon 2023.

Du côté des compétitions, l'ESL a brillé grâce au travail effectué en amont à l'entraînement tout au long de la saison. Des plus petits aux plus grands, nos gymnastes sont investis, prennent du plaisir et surtout déterminés à nous représenter lors des compétitions les plus importantes. L'ESL Gymnastique

qualifie 5 équipes en championnat de France : 3 en Team Gym et 2 en Gymnastique Artistique :

- La Team Gym est une discipline où l'ESL excelle depuis des années où nos gymnastes valident leur sélection pour les championnats de France au fur et à mesure des années.
- Nos 2 équipes de Gymnastique Artistique ont connu un week-end de compétition incroyable.

Après leur sélection pour les Championnats de France, où nos grandes participaient pour la deuxième fois consécutive, et les plus jeunes ont pris du plaisir pour leur première participation, notre équipe 10 ans et + a fait trembler leur entraîneur et les supporters jusqu'à la fin de cette compétition.

Un résultat inattendu mais très espéré, elles montent fièrement sous les couleurs de l'ESL sur la troisième marche du podium et obtiennent donc une magnifique médaille de Bronze

Cette année est une belle saison gymnique pour le club avec des expériences inoubliables pour certaines et des souvenirs gravés pour d'autres. **Place à 2025 où nous souhaitons à nos licenciés de vivre une aussi belle année sportive !**



## ESPERANCE CANOË KAYAK DECIZE - SAINT-LÉGER-DES-VIGNES

### 2024 s'achève avec son lot d'émotions et de satisfactions sportives !

Une année sous le signe des JO qui a boosté nos athlètes, empreints de soutien et de fierté afin de donner le meilleur à chaque moment de l'année sur nos bassins de France.

Sur le plan compétitions, nous avons encore cette année engagé deux athlètes féminines remportant pas moins de 6 médailles en compétition internationale lors des Olympic Hopes.

Trois de nos athlètes ont été sélectionnés en Équipe de France Junior pour participer aux Championnats d'Europe et du Monde 2024.

Côté championnats de France, nous terminons 2ème au classement national des médailles et 3ème au classement des jeunes, avec 17 médailles d'Or, 16 médailles d'Argent et 5 médailles de bronze. Nos athlètes sont toujours aussi motivés de la catégorie minime à vétérans. Une équipe qui se démarque dans le temps et la durée. Ces résultats sont la preuve d'un club formateur.

Sur le plan départemental, notre club finit cette année encore premier du classement de la coupe des jeunes.

Sur le plan touristique, la fréquentation est toujours aussi forte et présente avec un léger décalage de saison qui permet de nous concentrer sur les compétitions durant le printemps et de faire profiter de l'arrière-saison à nos touristes. De beaux projets sont à venir dans ce segment avec de belles surprises en perspective pour 2025.

Le groupe loisir, né en septembre dernier, ne cesse de grandir et de s'étoffer de profils différents et tout aussi motivés de découvrir nos cours d'eau.

Quelques changements dans le staff technique avec le départ de Santiago Ruiz pour d'autres horizons laissant arriver Benoit Bernard comme nouvel entraîneur du club, tandis que Maxime Harasse, ayant finalisé son BPJEPS, poursuit l'aventure à nos côtés en tant qu'entraîneur à temps partiel pour le groupe école de pagaie et loisir.

Nous sommes fiers des résultats et de la richesse humaine qui a fleuri au club cette année avec pour finir l'élection d'un nouveau comité directeur réactif et motivé.

Lisa Dagouneau a été retenue pour porter la flamme Olympique à St Jean de Losne.

Nous souhaitons à tous nos adhérents de voir poindre pour 2025 une année tout aussi enrichissante.

L'Espérance Canoë Decize-St Léger des Vignes vous donne rendez-vous le **week-end du 28 et 29 juin 2025** pour ces **56ème Régates Internationales** !



**Le Président, Rémi MARCHAND**

CONTACT : canoe.club.decize@orange.fr

## FOREVER COUNTRY DANCE

Cours dispensés les **vendredis** à la **salle Socio-Éducative** de Saint-Léger-des-Vignes.

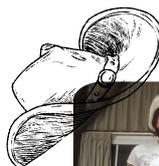
- **Débutant** : 18h00 à 19h15
- **Intermédiaire** : 19h30 à 20h45

Tout renseignement au 06.88.34.30.22 ou par mail à l'adresse [forevercountrydance@gmail.com](mailto:forevercountrydance@gmail.com)

Pour l'année 2025, les danseurs de Forever Country Dance vous souhaitent le meilleur :

La santé, plein de moments riches en émotions, prospérité dans tous vos projets.

Bonne et heureuse année à tous !



## ESL BOXE

Notre club est toujours autant apprécié pour sa mixité sociale, ses différents cours proposés (cardio-training, boxe éducative, féminine, amateur, loisir, aérobosse), l'ambiance qui y règne ainsi que pour ses coachs passionnés.

La saison commence fort en licenciés, le club de St Léger se classe dans le top 5 au niveau national pour ce début de saison. Notre salle n'étant pas à rallonge, et nos coachs étant bénévoles, nous sommes dans l'obligation de limiter le nombre de licenciés.

À noter tout de même que notre école de boxe éducative assaut mixte bat son plein avec une forte hausse chez les féminines BEA (16) et loisirs/ aérobosse /cardio-training (30) à ce jour.

Le groupe des compétiteurs vont participer à plusieurs rencontres départementales inter régionales et nationales pour tenter de faire briller les couleurs Léogartiennes.

Nos deux entraîneurs féminines se sont rendu chez le club voisin de Nevers pour rencontrer Estelle Mossely (championne Olympique 2016, championne du monde amateur et IBO), un échange riche constructif et convivial a su rendre l'atmosphère agréable. Sa vision est claire, elle souhaite insuffler une nouvelle énergie pour la boxe française, donner la parole aux boxeurs, aux entraîneurs, œuvré pour la boxe pro sans oublier la boxe éducative et développer la boxe féminine ainsi que la boxe au niveau scolaire et le para-boxe. Ce que nous pratiquons déjà fortement sur le territoire avec des collaborations avec d'autres associations et pôle d'éducation. Elle a tout notre soutien pour son éventuelle place à la tête de la FFBOXE.



**Cette année, le club soutien FOUTOUCANCER58, animation de prévention et cardio boxe organisée au sein du club. Merci à eux, et à vous pour votre participation !**

Pour toutes informations, contactez-nous au 03.86.25.44.18 (M. GRISARD Didier)  
et/ou par mail [eslboxe@gmail.com](mailto:eslboxe@gmail.com) (Mme GRISARD Marina)

### Notre calendrier des manifestations pour la saison 2024-2025 :

Passage de grade pour prétendre à la compétition (gants de couleur à obtenir lors d'entraînements, et de stage interclubs).  
Stage d'arbitrage



#### **Samedi 22 février 2025**

Finale mixte championnat Bourgogne/Franche-Comté (Poussin)/benjamin/minime/cadet)

#### **Samedi 17 mai 2025**

Trophée Bernard Marillier



#### **Samedi 14 juin 2025**

Brocante au Centre Fresneau  
(Réservation : 06.58.64.49.76 Mme GRISARD Jennifer)

## LA TIRELIRE DES P'TITS LÉOS



L'association La Tirelire des P'tits Léos regroupe les **parents d'élèves des écoles Maternelle et Élémentaire** de Saint-Léger-des-Vignes.

Nouveaux membres depuis le mois de novembre, nous **organisons des manifestations** telles que les marchés de Noël, la vente de gâteaux, la vente de chocolats, la chasse aux œufs de Pâques, brocante, dîner dansant, ...

Et nous **participons également aux projets des écoles** (sortie scolaire, matériel, classe transplantée).

**Pour tout renseignement**, merci de contacter la Présidente : Mme Petit Manon au 07.88.10.75.31



## CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Unité locale de Decize  
23 route d'Avril - 58300 Decize  
Tel : 03.86.25.32.55



### ACTIONS ET MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR L'UNITÉ LOCALE DE DECIZE AFIN DE RÉCOLTER DES FONDS POUR AIDER LES PERSONNES DANS LE BESOIN

- ▶ **VESTIBOUTIQUE ET BRIC À BRAC**  
ouverture : **lundi-mercredi-vendredi de 14h30 à 17h**  
ouvert à tous et toutes dans nos locaux  
Nous récoltons vêtements, bibelots, petits meubles, ...  
en très bon état et les vendons à petits prix.
- ▶ **GRANDS DÉBALLAGES**  
le dernier samedi de chaque mois entre avril et octobre dans nos locaux.
- ▶ **BROCANTE**  
Le deuxième dimanche de juillet de 6h à 18h.  
Organisée par nos soins sur l'île de Caquerêt.
- ▶ **RIFLES**  
Une fois chaque année. Elle se déroulent à la salle des fêtes de Decize.

### FORMATION DIPLOMANTE AUX GESTES QUI SAUVENT PSC1 IRR

- ➔ Prévention et secours civiques de niveau 1  
initiation à la réduction des risques

### MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE NATIONAL

- ▶ **QUÊTE NATIONALE**  
en général début juin dans les grands magasins.  
L'argent collecté permet d'aider les plus démunis de nos communes avoisinantes.
- ▶ **COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE**  
produits d'hygiène, produits pour bébés, alimentation ...

### AUTRES ACTIONS SOCIALES

- ▶ **VISITE AUX PERSONNES ÂGÉES EN EHPAD POUR NOËL**  
On leur apporte un petit cadeau et un peu de bonheur ...
- ▶ **LA CROIX-ROUGE CHEZ VOUS**  
Visite à des personnes de plus de 70 ans seules et à la recherche de liens sociaux.
- ▶ **AIDE AUX DEVOIRS**  
Dans les écoles primaires sur Decize et Saint Germain Chassenay.
- ▶ **INTERVENTION AU COLLÈGE DE DECIZE**  
Présentation de la Croix-Rouge depuis ses débuts, en précisant toutes ses actions par l'intermédiaire de films, jeux etc ... Niveau 5°.

## SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Créé en 1945, le Secours populaire français est une association, à but non-lucratif, avec pour objectif de pratiquer une solidarité agissant sur les conséquences des drames vécus par des personnes individuellement ou collectivement, sans se prononcer sur les causes et permettre à chacun de s'investir personnellement.

Le Secours populaire français propose des **actions dans le domaine de l'aide vestimentaire, en équipement ménager, un accès aux loisirs, aux vacances, à la culture, au numérique et surtout une aide alimentaire.** Il est proposé des colis alimentaires classiques et d'urgence. Notre public a aussi accès à nos marchés de Pierre : des marchés fixes et itinérants, de produits alimentaires secs/frais issus de producteurs locaux ou provenant de notre propre maraîchage ainsi que des produits d'hygiène.

Nos **permanences d'accueil** reçoivent sur rendez-vous les personnes sollicitant une aide pour les inscrire et faire valoir leurs droits (sous conditions de ressources).

L'association **propose à tout public de la rejoindre pour développer les actions de solidarité bénévolement** 1 heure, 1 jour, 1 mois, 1 année et plus si affinités.

Nous vous proposons un **accueil téléphonique** chaque matin, de 8h30 à 11h30, du mardi au samedi avec Josette qui répondra à l'ensemble des interrogations au 03.81.61.32.49.

Solidairement.



Secours Populaire Français  
62 Faubourg du Grand Mouësse  
58000 NEVERS  
contact@spf58.org

# LE MARCHÉ DU PTIT LÉO

## Votre commerce associatif de proximité

### 7 ans : votre magasin a atteint l'âge de raison...

Dans un contexte économique changeant et toujours plus incertain, le Marché du P'tit Léo s'efforce depuis 2017 de vous proposer une offre qualitative et aussi locale que possible. Avec les autres artisans et commerçants de la commune, il contribue au maintien d'une offre de services utiles à tous les Léogartiens.

Toujours **soucieuse de promouvoir la consommation des produits de qualité et de favoriser les circuits courts entre producteur et consommateur**, l'association souhaite aussi sensibiliser les plus jeunes. Un repas « locavore » a ainsi été proposé le 7 mai dernier aux élèves fréquentant le restaurant scolaire de Saint-Léger-des-Vignes. Le Marché du P'tit Léo a fourni gracieusement les produits nécessaires à la réalisation du menu établi par le cuisinier : saucisses du Bourbonnais, lentilles du Berry, pommes et tomates de la Nièvre. L'association a également pris à sa charge le coût du repas, qui n'a pas été facturé aux parents. Cette initiative était aussi une manière de remercier la commune, qui compte le Marché du P'tit Léo parmi les fournisseurs réguliers de son restaurant scolaire.

En effet, à la suite des États généraux de l'alimentation tenus en 2017, qui ont conduit à la loi EGalim, la restauration collective doit progressivement augmenter la proportion de produits bio, locaux et de qualité dans les repas qu'elle confectionne. Outre la commune de Saint-Léger-des-Vignes, quelques collèges de la Nièvre (Dornes, Saint-Saulge ou La Machine, par exemple) se fournissent désormais régulièrement auprès du magasin, notamment en viandes. Un collège de Moulins les a récemment rejoints. Nous remercions Guy LEBLANC, qui a beaucoup œuvré pour mettre en place ces partenariats.

Nous adressons également nos plus vifs remerciements à Marie BOIZARD. Après cinq années en qualité de présidente, elle a cessé ses fonctions le 6 août dernier pour des raisons professionnelles, mais demeure membre de l'association. La présidence est désormais assurée par Jean-François QUIEN, vice-président, jusqu'à la prochaine assemblée générale prévue en 2025.

Les fêtes de fin d'année sont également un moment fort pour le magasin puisque des collectivités locales et des entreprises lui commandent des coffrets cadeaux pour leurs personnels, leurs salariés ou leurs clients. Entre fin novembre et début décembre, les membres de l'association ont ainsi préparé près de 500 coffrets composés de produits locaux et festifs.

Dans les prochaines semaines, vous découvrirez le nouveau logo, dont l'association vient de se doter : d'abord sur les tee-shirts et autres sweat-shirts portés par nos deux salariés, puis sur des sacs, qui seront disponibles en magasin, et enfin sur des objets publicitaires. Nous réfléchissons à l'ouverture d'un site internet, pour vous présenter non seulement les produits et les services du magasin ou les promotions « anti-gaspillage », mais également vous permettre de réserver en ligne vos achats, pour ensuite les retirer et les payer au magasin.



### LES HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI	FERMÉ	FERMÉ
MARDI	9h - 12h30	15h - 19h30
MERCREDI	9h - 12h30	15h - 19h30
JEUDI	9h - 12h30	15h - 19h30
VENDREDI	9h - 12h30	15h - 19h30
SAMEDI	9h - 12h30	15h - 19h30
DIMANCHE	9h - 12h30	15h - 19h30

VOTRE  
MAGASIN



AGENCE POSTALE COMMUNALE

LUNDI	FERMÉ	FERMÉ
MARDI	9h - 12h30	15h - 19h30
MERCREDI	9h - 12h30	15h - 19h30
JEUDI	9h - 12h30	15h - 19h30
VENDREDI	9h - 12h30	15h - 19h30
SAMEDI	9h - 12h30	FERMÉ
DIMANCHE	FERMÉ	FERMÉ

📍 50 Route Nationale - Saint-Léger-des-Vignes

✉ le marcheduptionleo@gmail.com

☎ 03.86.25.57.29

📘 Le Marché du P'tit Léo



### *La Péniche "La Lucarne"* : Bientôt un Bistrot Culturel Flottant à Saint-Léger-des-Vignes !

Saint-Léger-des-Vignes a accueilli un nouveau venu sur le canal du Nivernais : la péniche "La Lucarne". Elle est arrivée le 3 novembre 2024 au port de Saint-Thibault. Cette péniche se veut être un Bistrot Culturel Flottant, prêt à enrichir la vie locale de manière durable.

#### Un projet Ambitieux

La Lucarne ne sera pas qu'un simple bar flottant. En effet, des travaux d'aménagement seront prévus cet hiver pour transformer cette péniche en un lieu multifonctionnel, avec une ouverture envisagée au printemps 2025. Voici ce que les visiteurs pourront y découvrir :

- **Bar et petite restauration** : un espace convivial pour déguster des boissons et des plats légers.
- **Activités culturelles** : des événements variés, allant des expositions aux concerts, en passant par des ateliers créatifs.
- **Séminaires et formations** : un lieu idéal pour les entreprises et les associations souhaitant organiser des séminaires ou des sessions de formation.



- **Activités pour tous les publics** : des programmes diversifiés pour satisfaire les intérêts de chacun, des plus jeunes aux plus âgés.
- **Hébergement de courte durée** : la cabine de la péniche proposera un petit hébergement atypique pour les touristes et les artistes de passage.



#### Un Lieu de Rencontres et de Partage

La Lucarne aspire à devenir un véritable centre de rencontre et de partage pour la communauté locale et les visiteurs de passage. En s'installant durablement sur le canal du Nivernais, elle promet de dynamiser la vie culturelle et sociale de Saint-Léger-des-Vignes et des alentours.

Rendez-vous donc au printemps 2025 pour découvrir ce nouveau lieu unique et profiter de tout ce qu'il a à offrir !

Retrouvez ce projet sur Facebook, Instagram et LinkedIn au nom de « La péniche d'abord » qui est le collectif de base qui a impulsé ce concept totalement innovant.

**CONTACT :**  [lapenichedabord@orange.fr](mailto:lapenichedabord@orange.fr)  06 76 11 11 40  **Site internet :** [www.lapenichedabord.com](http://www.lapenichedabord.com)

# COMMERCES ET ARTISANAT

## ALIMENTATION

### LE P'TIT LÉO

50 ROUTE NATIONALE  
03.86.25.57.29  
www.lemarchedupetitleo.fr  
lemarchedupetitleo@gmail.com  
Facebook : Le Marché du P'tit Léo

### LIDL SUPERMARCHÉ

Quartier Saint Thibault  
0 800 90 03 43

### MAISON PEROTTI

Boulangerie - Pâtisserie  
76 ROUTE NATIONALE  
09.81.79.19.87

## BAR / RESTAURANT

### CAFÉ DES SPORTS

Bar - Tabac  
96-98 ROUTE NATIONALE  
03.86.30.18.67

### CAFÉ DU CENTRE

Bar - Tabac - PMU  
82 ROUTE NATIONALE  
03.86.25.22.40

## POMPES FUNÈRES

### THAUSE NICOLAS

Pompes Funèbres Privées  
22 ROUTE NATIONALE  
03.86.25.33.63



## GARAGES

### GROUPE SIMONNEAU

Garage Automobile  
173 ROUTE NATIONALE  
03.86.25.09.73 - 06.49.67.23.12

### CARROSSERIE MÉCANIQUE JLB

MUSARD QUENTIN  
175 ROUTE NATIONALE  
03.86.25.55.64  
carrosseriemecaniquejlb@orange.fr

### GHEORGE AUTO

Réparation toutes marques  
50 TER ROUTE DE LA MACHINE  
06.10.78.12.16

## FLEURISTES



### PRESTIGE FLEURS

44 ROUTE NATIONALE  
03.86.77.11.30

### FLEURIANE ART ET PASSION

Créatrice Art Floral  
Mariage - Baptêmes - Tous évènements  
06.84.48.44.90  
Facebook : Fleuriane Art et Passion  
fleuriane@orange.fr

## COIFFURE

### GAËLLE COIFFURE

Coiffure Mixte - Barbier  
32 ROUTE NATIONALE  
03.86.25.15.98 6.86.25.15.98

### VOG' COIFFURE

3 IMPASSE DE LA GUEDINE  
03.86.50.44.79

### FERRIEN AMANDINE

Coiffure à domicile -  
Homme - Femme - Enfant  
du lundi au samedi  
06.71.23.53.05

### ADELINE COIFFURE

Coiffure à domicile  
32 CHEMIN DE BEAUCIRDIEU  
06.84.92.13.71

## TRAVAUX DIVERS

### ERCAEE

Câblage Automatismes électriques  
ZA LA CHAUME AUX SABLES  
03.86.25.11.11  
ercaee@wanadoo.fr  
ercaee.com

### COIGNET HERVÉ

Aménagement intérieur - Installation salle de  
bains, cuisine et carrelage  
41 ROUTE DE LA MACHINE  
06.48.10.49.71

### BOBOMOTO 58 LAVERGNE SERGE

ZA LA CHAUME AUX SABLES  
06.62.55.81.12  
www.ebay.fr/str/bobomoto58

## DIVERS

### SAS VOYAGES GONIN

Transports voyageurs  
52 ROUTE DE LA MACHINE  
03.86.77.11.44

### TAXI SUD NIVERNAIS - PERROT PATRICE

12 RUE DE LA CROIX DU PAVE  
03.86.77.15.00

### AUTOVISION

LA SABLIERE - RN 81  
03.86.25.37.81

### EXPRESS COURSES

Transports rapides  
8 RUE CLAMORIN  
03.86.25.24.46

### CHEZ MARY

Dépôt vente - Vide maison  
30 ROUTE NATIONALE  
06.18.91.26.87  
marylene.beaulieu@orange.fr

### PHEBUSINFO

Dépannage Informatique à domicile  
1 BIS RUE DES NIDS  
contact@phebusinfo.fr  
www.phebusinfo.fr  
07.81.99.29.11

### EDELWEISS

Station Service - Réparations  
4 ROUTE NATIONALE  
03.86.25.33.52

### LOUNAFRIP

Vente de seconde main - Dépôt vente  
2 RUE DE LA VIEILLE EGLISE  
06.70.44.09.07  
lounafrip@gmail.com

### GEPPETTO 58

Réalisation, création en bois 100 %  
chantournage - tissus (hors vêtements),  
broderie personnalisable  
06.03.13.03.05  
lionel.lacroute58@gmail.com  
Facebook : Atelier Geppetto 58

## DJ

### MARTIN NORBERT DJ

Karokés - Soirées - Bals  
06.07.29.62.84

# COLLECTE DES DÉCHETS : LES BONNES PRATIQUES

## Comment bien déposer sa poubelle devant chez soi ?

- Sortir le bon sac : Les ordures ménagères et le tri (emballages et papiers) sont collectés en alternance. Pensez à bien vérifier le type de déchets collectés. Le calendrier des collectes est disponible auprès de la **Communauté de Commune** et en mairie. ⚠ **ATTENTION** : les équipes ne collecteront pas votre poubelle si elle ne correspond pas au type de déchet attendu.
- Déposer vos poubelles au plus tôt la veille au soir à partir de 18h00, et au plus tard à 4h00 le jour de la collecte. Bien fermer vos sacs poubelles si vous ne disposez pas de containers individuels.
- Vos poubelles doivent être déposées et facilement accessibles sur la voie publique. En cas de travaux de voiries, de route barrée, vos déchets sont à déposer aux extrémités afin qu'ils puissent être collectés.



**Le ramassage pour les points de regroupement** : Pour les usagers habitants dans des impasses ou des ruelles difficiles d'accès, des points de regroupements sont mis en place. Ils sont soumis au même calendrier pour les semaines de ramassage et sont réservés uniquement aux sacs jaunes, ou sacs poubelles d'ordures ménagères.

**Ces bacs collectifs sont exclusivement réservés aux habitants concernés et ne sont pas des poubelles de ville.**

## Attention vos poubelles ne seront pas collectées :

- Si les déchets présentés ne correspondent au calendrier de collecte. Les jours de collecte sont organisés par type de déchets. Il existe deux types de ramassage : celui pour les ordures ménagères et la collecte pour le tri.
- Si vos poubelles présentent des déchets qui ne doivent y être (ex : le verre qui doit être déposé dans PAV disposés sur le territoire). Il vous faut reprendre votre poubelle et effectuer le tri de vos déchets avant de la représenter selon le calendrier des collectes.
- Si votre bac présente plusieurs types de déchets. Les déchets recyclables et les sacs poubelles d'ordures ménagères ne doivent être mélangés.



**Que faire si votre poubelle n'est pas collectée ?** Si votre poubelle n'est pas collectée, un sticker de non-conformité sera apposé sur votre sac. Vous ne devez pas la laisser sur la voie publique mais la rentrer, la trier si nécessaire et la présenter lors du prochain ramassage dédié au type de déchets. ⚠ **ATTENTION** : une poubelle non collectée laissée sur la voie publique est assimilée à un dépôt sauvage et peut être verbalisée comme tel.

## SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS de la Communauté de Commune Sud Nivernaise

### ACCUEIL AU PUBLIC (physique ou téléphonique) :

**Du lundi au mercredi** ainsi que le **vendredi**  
de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 17h**

Le **jeudi** de **8h30 à 12h** - fermé l'après midi

Pour les donations annuelles de sacs pour les habitants non dotés de bacs, émission et mise à jour des cartes de déchetterie, vente de composteurs, remise des calendriers de collecte...

### L'accueil au public se fait au siège de la CCSN

☎ 03.86.25.12.18 ✉ sdma@ccsn.fr

📍 2 Rue de la Jonction - 58300 DECIZE (au Port de la Jonction)

### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, SCANNEZ LE QR CODE :

Lien vers le site 🌐

<https://www.ccsn.fr/environnement/>



Communauté de Communes

# INFORMATIONS UTILES

## RECENSEMENT 16 ANS

J'AI 16 ANS, JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

- Auprès de la Mairie de son domicile
  - OU
  - Auprès de la Mairie de la Commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile
- À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux concours et aux examens d'Etat (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

## OU REFAIRE MA CARTE D'IDENTITÉ OU MON PASSEPORT ?



La Mairie de Saint-Léger-des-Vignes **n'établit plus les cartes d'identités**. L'endroit le plus proche est à la Mairie de Decize, sur rendez vous.

Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport...

## CIMETIÈRE DE SAINT-LÉGER-DES-VIGNES

Des listes de **concessions** qui sont **arrivées à échéance** ont été mises à l'affichage sur des panneaux à l'entrée du cimetière de Saint-Léger-des-Vignes depuis le mois d'octobre 2023.

Nous vous invitons à les consulter, et à vous **rapprocher de la Mairie** si une de ces concessions vous appartient ou appartient à un de vos proches, et selon vos possibilités, relayer cette information le plus largement possible auprès de vos connaissances et famille.

Les services administratifs de la mairie restent à disposition pour tous renseignements complémentaires.



## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de



recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), **il doit demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de la mairie de son domicile**.

Une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018 est inscrite automatiquement.

**Déménagement :** Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription.

## ÉTAT CIVIL

### Acte de naissance

Vous devez faire la demande auprès de la mairie du lieu de naissance de la personne concernée par l'acte ou par téléservice sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

### Acte de mariage

Vous devez faire la demande auprès de la mairie du lieu de mariage ou par téléservice sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

### Acte de décès

Soit auprès de la mairie du lieu du décès, soit auprès de la mairie du dernier domicile du défunt ou par téléservice sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

### Livret de famille

Délivrance lors du mariage. À la fin de la cérémonie, le Livret de Famille est remis automatiquement aux époux par l'Officier d'État Civil de la mairie du mariage.

Si les époux ont des enfants communs au moment du mariage, le livret de famille remis à la naissance du 1er enfant est complété par leur extrait d'acte de mariage.

Délivrance à la naissance du 1er enfant automatiquement au moment de la déclaration de naissance.

# INFORMATIONS UTILES

## UTILISATION TONDEUSES ET OUTILS A MOTEUR

Les horaires d'utilisation de ces outils ne peuvent se faire que les :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h de 14h à 19h30
- samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30,
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## TRANSPORT URBAIN - DECI-DELA

Service toute l'année, du lundi au vendredi sauf jours fériés. **Plan et horaires disponibles** en Mairie ainsi que sur le site de la Ville de Decize : [www.ville-decize.fr](http://www.ville-decize.fr)

**Renseignements et ventes :**  
Voyages Gonin 03.86.77.11.44



## ANIMAL DE COMPAGNIE MORT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les animaux sauvages blessés ou morts peuvent être porteurs de maladies transmissibles à l'humain. Par conséquent, il est important d'éviter de s'en approcher ou de les manipuler.

**Vous devez prévenir la Mairie du lieu où vous avez trouvé l'animal.**



## GRAND FROID, REDOUX OU INTEMPÉRIES INHABITUELLES

Soyez vigilants aux appareils de chauffage



Maux de tête, nausées, vomissements, si ces symptômes apparaissent, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les secours au 112, 18 ou 15

### Pour éviter les intoxications :

- Avant l'hiver, faites vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié
- Tous les jours, aérez les pièces au moins dix minutes et ne bouchez jamais les entrées et sorties d'air
- Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion
- Placez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non-déstinés à cet usage

## RECHARGEMENT VEHICULE ELECTRIQUE

A votre disposition au 46 Route Nationale, à proximité du Marché du P'tit Léo.



## FRELON ASIATIQUE

Il s'agit d'un véritable fléau, néfaste pour l'abeille domestique et les insectes en général, il représente également un danger sanitaire pour l'homme.

Si vous avez trouvé un nid de frelons asiatiques, surtout n'essayez pas de le détruire par vous-même :

- Si celui-ci est sur une propriété privée, il appartient au propriétaire de solliciter (à ses frais) l'intervention d'un professionnel de la destruction du nid.
- Si celui-ci est sur le domaine public, contacter la mairie qui se chargera de contacter un professionnel.

### Comment le reconnaître :

- Tête noire
- Thorax brun foncé
- Abdomen avec des segments abdominaux bordés d'une fine bande jaune. Seul le 4ème segment de l'abdomen porte une large bande jaune-orangé



**Frelon asiatique**  
(taille réelle 3cm)



Frelon commun  
(jusqu'à 4 cm)



## MOUSTIQUE TIGRE

Pour limiter la prolifération du moustique tigre, il est indispensable de **le priver d'eau** ! Aussi, pour préserver mon confort et participer à la protection de mon quartier, **je m'engage à réaliser régulièrement quelques gestes très simples, et surtout après des périodes de pluies et d'arrosages :**

- ⇒ Evitez les points d'eau stagnante
- ⇒ Couvrez les réservoirs d'eau et les poubelles
- ⇒ Nettoyez régulièrement vos gouttières, drainages et canalisations
- ⇒ Portez de préférence des vêtements de couleur claire
- ⇒ Protégez-vous en utilisant des répulsifs uniquement si besoin



# NUMÉROS UTILES

## POLICE MUNICIPALE MUTUALISÉE

Hôtel de Ville  
32 Rue de la République -  
58300 DECIZE

☎ 03.86.30.88.09

✉ police-municipale@mairie-decize.fr

## GENDARMERIE NATIONALE

105 Avenue de Verdun -  
58300 DECIZE

☎ 03.86.77.37.10

## CENTRE HOSPITALIER DE DECIZE

74 Route de Moulins - 58300 DECIZE

☎ 03.86.77.78.79

## CENTRE DE SECOURS RENFORCÉ

2 Bd du Dr Galvaing - 58300 DECIZE

☎ 03.86.25.38.39

## LE CINÉMA MUNICIPAL DE DECIZE "LE CINÉAL"

6 Rue du Port - 58300 DECIZE

☎ 03.86.25.41.11

## LA PISCINE MUNICIPALE DE DECIZE

Allée Marcel Merle - 58300 DECIZE

☎ 03.86.25.16.79

## INFIRMIÈRES À DOMICILE Aurélië MULLER

54 Route Nationale

☎ 03.86.30.24.18 - 06.28.64.70.58

## INFIRMIÈRE À DOMICILE ET AU CABINET Catherine VERDURON

12 Route de La Machine

☎ 06.12.44.29.87

## NUTRITIONNISTE - Carol ALBERT

3G Route Nationale

☎ 06.83.83.02.43

## CABINET VIVIEN - Psychologue

120 ROUTE NATIONALE

☎ 06.64.34.65.14

Prise de rendez-vous possible sur Doctolib

## POMPIERS

☎ 18 (Depuis un téléphone Fixe)

☎ 112 (Depuis un portable)

## POLICE SECOURS

☎ 17

## SAMU

☎ 15

## URGENCES CH DECIZE

☎ 03.86.77.75.95

## MAISON DES GARDES CH DECIZE

☎ 03.86.77.78.85

## PHARMACIE DE GARDE

☎ 32 37

🌐 WWW.3237.FR

## CENTRE ANTI-POISONS (LYON)

☎ 04.72.11.69.11

## DÉPANNAGE SERVICE DES EAUX

☎ 06.77.03.92.60

## EDF DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ

☎ 08.10.33.30.58

## GRDF URGENCES SÉCURITÉ GAZ

☎ 08.00.47.33.33

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL - MME ELIANE MARTIN - MAIRIE DE SAINT-LEGER-DES- VIGNES

☎ 03.86.25.09.76

## KINÉSITHÉRAPEUTE - ANNE REVILLET

90 ROUTE NATIONALE

☎ 03.86.30.93.90

## DROGUES INFO SERVICE

☎ 08.00.23.13.13

## ALCOOL INFO SERVICE

☎ 09.80.98.09.30

## ALCOOLIQUE ANONYMES

☎ 09.69.39.40.20

## TABAC INFO SERVICE

☎ 08.25.30.93.10

## SIDA INFO SERVICE

☎ 08.00.84.08.00

## SUICIDE ECOUTE

☎ 01.45.39.40.00

## ENFANCE MALTRAITÉE

☎ 119

## ALERTE ENLÈVEMENT

☎ 116 000

## VIOLENCE CONJUGALE

☎ 39 19

## ACCUEIL SANS ABRIS

☎ 115

## HARCÈLEMENT SCOLAIRE

☎ 3020

## CANCER INFO SERVICE

☎ 08.10.81.08.21

## INFO DON D'ORGANES ET MOELLE

☎ 08.00.20.22.24

## NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

☎ 114